

 Austrian
Development
Agency



Mission d'étude portant « Évaluation des lacunes et des inégalités de genre qui limitent la participation des femmes et de leurs organisations aux processus de prise de décision et de choix sur l'accès et l'utilisation des services d'information sur l'eau et le climat au Bénin »

Rapport définitif



Décembre 2022

Table des Matières	
Table des Matières.....	i
LISTE DES TABLEAUX	iii
LISTE DES FIGURES	iii
RESUME EXECUTIF	vi
Introduction	1
I. Cadre général de la mission	1
1.1.Contexte de la mission	1
1.2.Objectifs de la mission	1
1.3.Méthodologie.....	2
1.4.Clarification des concepts	3
1.5.Brève présentation des projets couverts par l'étude	5
1.5.1. Présentation du PRCC-GIFSE	5
1.5.2. Présentation du Projet « Ton Futur Ton Climat ».....	6
II. Problématique du changement climatique, du genre et manifestations	7
2.1.Problématique du changement climatique et du genre au niveau national	7
2.2.Manifestation du changement climatique dans la zone du projet WACDEP-G.....	8
III. Services d'informations sur l'eau et le climat au Bénin au niveau national et local	10
3.1.Structures en charge des informations sur l'eau et le climat et types d'informations produites .	10
3.2.Canaux de diffusion des informations et les cibles	13
3.2.1. Types de canaux utilisés pour la diffusion des produits et services d'information	13
3.2.2. Systèmes d'Alerte Précoce (SAP).....	14
3.2.3. Description de la plateforme Mode Opérateur Normalisé (MON)	15
3.2.4. Description du Plan de contingence National	17
3.2.5. Chaîne de production et de diffusion d'informations	19
IV. Accès et besoins des femmes et leurs organisations en information sur l'eau et le climat dans la zone de l'étude	21
4.1. Les organisations des femmes dans les secteurs de l'eau et le climat	21
4.1.1. Organisation des femmes dans les communes de Copargo et de Tanguiéta	21
4.1.2. Organisations des femmes au niveau national	22
4.2.Besoins d'informations sur l'eau et le climat exprimés par les femmes et les hommes	22
4.3.Exposition de la population aux médias : cas de la radio	25
4.3.1. Sources d'informations et canaux de communication au niveau local.....	25
4.3.2. Participation des femmes et leurs organisations au processus de prise de décision et de choix sur l'utilisation des services d'informations sur l'eau et le climat.	30
4.4.Les lacunes et inégalités de genre limitant la participation des femmes et de leurs organisations au niveau national.....	31
4.4.1. Faible participation des femmes et des organisations des femmes dans le processus de production et de diffusion des informations.....	31

4.4.2. Faible implication des ONG et associations des femmes intervenant dans l'eau et le climat comme relais auprès des femmes et de leurs organisations	32
4.4.3. Faible fonctionnalité du dispositif de diffusion des informations sur l'eau et le climat	34
4.5. Les lacunes et inégalités de genre limitant la participation des femmes et de leurs organisations au niveau communautaire et local.....	34
4.5.1. Le non-enregistrement des groupements des femmes est un obstacle pour leur adhésion à des comités de gestion des organisations faitières	35
4.5.2. Le faible leadership des femmes limite leur participation à la gouvernance des associations	35
4.5.3. La divergente perception selon le sexe : raisons de la faible participation de la femme dans les structures de prise de décision.....	37
4.5.4. La domination de l'homme en matière de prise de décision et le manque de motivation de la femme	37
4.5.5. Un faible niveau d'alphabétisation et d'instruction des femmes comparativement aux hommes	38
4.5.6. L'évolution positive des mentalités est peu exploitée par les structures d'encadrement	40
4.6. Synthèse des lacunes et inégalités de genre selon les 4 quadrants du changement transformateur de genre (CTG) et actions à mener pour opérer le CTG	42
V. Stratégie de renforcement de capacités en matière de prise de décision et de choix des femmes sur l'accès et l'utilisation des services d'information au Bénin.	43
5.1. Objectifs et résultats attendus par axes stratégiques.....	43
5.2. Les activités de renforcement de capacités	44
5.2.1. Météo Benin /WACDEP-G	44
5.2.2. PNE / WACDEP-G	46
5.2.3. Mairies/ WACDEP-G	46
5.2.4. DGEau/ WACDEP-G	47
5.3. Synthèses des actions à mener pour opérer le changement transformateur de genre (CTG) en matière d'accès à l'information et à la prise de décision sur l'eau et le climat	47
VI. Elaboration d'un plan d'action et mécanisme de suivi-évaluation	49
6.1. Elaboration d'un plan d'action	49
6.2. Mécanisme de suivi évaluation	55
Conclusion.....	55
Références bibliographiques.....	56
ANNEXE 57	
Annexe 1 : Liste des personnes interviewées	57
Annexe 2 : Liste des Focus groupe organisés.....	58

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Les manifestations du CC les plus connues par sexe (des combinaisons sont incluses) Erreur ! Signet non défini.	
Tableau 2: Structures produisant les informations sur l'eau et le climat et types d'informations produites au Bénin.....	11
Tableau 3 : Risques de subir les aléas climatiques dans les différentes activités	23
Tableau 4 : Raisons pour lesquelles, la population pense qu'il y a un risque d'être impacté par les aléas climatiques	23
Tableau 5 : Degré d'importance de suivi des recommandations sur l'eau et le climat fournies par Météo Bénin, ANPC, ATDA etc.	24
Tableau 6 : Besoins des femmes et des hommes en matière d'informations sur l'eau et le climat.....	24
Tableau 7 : Exposition de la population aux médias : cas de la radio	25
Tableau 8 : Connaissance des canaux de diffusion des informations sur l'eau et le climat.....	26
Tableau 9a : D'après vous, à quel point est-il difficile pour vous de suivre les informations liées à l'eau et au climat ?	26
Tableau 10 : Possession de téléphone par les hommes et les femmes de l'échantillon	28
Tableau 11 : Nombre de femmes et d'hommes ayant suivi les informations à la radio au cours de la semaine	29
Tableau 12 : Nombre de femmes et d'hommes ayant suivi les informations par téléphone au cours de la semaine	29
Tableau 13 : Pourcentage d'emplois formels dans le secteur non agricole.....	32
Tableau 14 : Nombre d'hommes et de femmes dans les organisations communautaires dans la commune de Tanguéta	35
Tableau 15 : Représentativité des femmes dans les Comité Locaux de l'Eau (CLE) dans les sous bassins du Mekrou et de la Pendjari en 2021	35
Tableau 16 : nombre de femmes et d'hommes membre de comités de gestion des points d'eau des forages réalisés dans le cadre du PRCC.....	36
Tableau 17 : Les obstacles qui limitent la participation des femmes aux instances de prise de décision	37
Tableau 18 : Principales décisions prises au niveau du foyer et niveau de participation de la femme et de l'homme dans les communes de Copargo et de Tanguéta	38
Tableau 19 : Synthèse des principaux indicateurs sur la scolarisation et l'alphabétisation selon les sexes et le milieu de résidence au Bénin	39
Tableau 20 : Degré d'importance de faire partie d'un groupement/ association	40
Tableau 21 : Raisons pour faire partie d'un groupement/association.....	40
Tableau 22 : Degré d'importance qu'une femme soit membre d'un comité de gestion dans une association	40
Tableau 23 : Raisons évoquées pour apprécier le degré d'importance qu'une femme soit membre d'un comité de gestion dans une association	41
Tableau 24 : Actions menées pour partager son opinion dans une association.....	41

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Différents acteurs impliqués aux niveaux national, départemental, communal et local dans la diffusion des alertes selon le Mode Opératoire Normalisé (MON)	15
Figure 2 : Schéma simplifié du mécanisme de diffusion des alertes selon le Mode Opératoire Normalisé (MON)	16
Figure 3: Bulletin du Système d'Alerte Précoce	17
Figure 4 : Mécanisme d'intervention sur le Plan Contingence selon les acteurs et le niveau	18

Figure 5 : Niveau de prise de décision, de production et de diffusion de l'information sur l'eau et le climat 20
Liste des sigles et abréviations

ACHA	:	Association Communale de l'Hygiène et l'Assainissement
ADELAC	:	Agence pour le Développement des Lacs
ANAEP-MR	:	Agence Nationale pour l'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural
ANCB	:	Association Nationale des Communes du Bénin
ANCQ	:	Agence Nationale du Contrôle de la Qualité
ANPC	:	Agence Nationale de Protection Civile
AOF	:	Attributions, Organisation et Fonctionnement
APE	:	Agent Permanent de l'Etat
ATDA	:	Agence Territoriale de Développement Agricole
ATG	:	Approche Transformatrice du Genre
BTP	:	Bâtiments et Travaux Publics
CAP	:	Connaissances, Attitudes, Pratiques
CAPOD	:	Projet de Renforcement des Capacités en Conception et Analyse des Politiques de Développement
CC	:	Changement Climatique
CCNUCC	:	Convention Cadre des Nations-Unies sur le Changement Climatique
CIPA	:	Cellule Interinstitutionnelle de Prévision et d'Alerte
CLE	:	Comité Local de l'Eau
CNCC	:	Comité National sur les Changements Climatiques
COVID	:	CoronaVirusDisease
CTSAGSA	:	Cellule Technique de Suivi et d'Appui à la Gestion de la Sécurité Alimentaire
CVP	:	Coopérative Villageoise des Producteurs
DG-Eau	:	Direction Générale de l'Eau
DGEC	:	Direction Générale de l'Environnement et du Climat
DGEFC	:	Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasses
DSI	:	Direction des Services de l'Information
EDBS V	:	Cinquième Enquête Démographique et de Santé
FNEC	:	Fonds des Nations Unies pour l'Environnement et le Climat
GIRE	:	Gestion Intégrée des Ressources en Eau

GWP	:	Partenariat Mondial de l'Eau
GWP-AO	:	Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest
INE	:	Institut National de l'Eau
INStAD, ex- INSAE	:	Institut National de la Statistique et de la Démographie Ex - Institut Nationale de la Statistique et de l'Analyse Économique
IRHOB	:	Institut de Recherches Halieutiques et Océanographiques du Bénin
LARDES	:	Laboratoire d'Analyse et de Recherche sur la Dynamique Economique et Sociale
MCVDD	:	Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable
MEHU	:	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
MEM	:	Ministère de l'Eau et des Mines
MESRS	:	Ministère des Enseignements Supérieurs et de la Recherche Scientifique
MIT	:	Ministère des Infrastructures et des Transports
MON	:	Mode Opérateur Normalisé
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
PCN	:	Plan de Contingence National
Plan ORSEC	:	Plan d'Organisation de la Réponse de Sécurité Civile
PNE-Bénin	:	Partenariat National de l'Eau du Bénin
PNRRC-ACC	:	Plateforme Nationale de Réduction des Risques de Catastrophe et d'Adaptation au Changement Climatique
PRCC-GIFSE	:	Projet de Résilience au Changement Climatique par la Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols et la Gestion de l'Eau
PTF	:	Partenaires Techniques et Financiers
RBFPEA	:	Réseau Béninois des Femmes Professionnelles du secteur de l'Eau et de l'Assainissement
SAP	:	Système d'Alerte Précoce
SMS	:	Short Message Service
SONEB	:	Société Nationale des Eaux du Bénin
TdR	:	Termes de Référence
TFTC	:	Ton Futur Ton Climat
UCP	:	Unités Communales des Producteurs
WACDEP-G	:	Programme Eau, Climat, Développement et Égalité des Genres

RESUME EXECUTIF

Introduction

La présente mission qui porte sur « *l'Évaluation des lacunes et des inégalités de genre qui limitent la participation des femmes et de leurs organisations aux processus de prise de décision et de choix sur l'accès et l'utilisation des services d'information sur l'eau et le climat au Bénin* » s'inscrit dans le cadre du Programme Eau, Climat Développement et Égalité des Genres (WACDEP-G), une des trois composantes du Programme d'investissement pour l'Eau en Afrique (AIP). Ce programme promeut l'intégration du genre dans le processus de planification des investissements pour assurer la sécurité en eau et la résilience climatique en mettant en œuvre l'approche de changement transformatif de genre. L'un des objectifs du WACDEP-G est de promouvoir un accès et un contrôle équitables des ressources et des actifs aux femmes et aux hommes grâce à la transformation des dynamiques de pouvoirs et des structures qui renforcent les inégalités de genre. Au Bénin, il est mis en œuvre par le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin) avec l'appui du Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-AO) et des partenaires techniques nationaux de mise en œuvre.

Objectif global et spécifiques de la mission

L'objectif général de la mission est de soutenir le renforcement des capacités et les aptitudes des femmes (en particulier celles des communautés locales bénéficiaires du projet de démonstration) en matière de prise de décision et de choix sur l'accès et l'utilisation des services d'information sur l'eau et le climat.

Les objectifs spécifiques de la mission :

- Faire une évaluation des lacunes et des inégalités de genre existantes qui limitent la participation des femmes et leurs organisations aux processus de prise de décision et de choix sur l'accès et l'utilisation des services d'information sur l'eau et le climat dans la zone de mise en œuvre du projet de démonstration et au niveau national.
- Dégager de cette évaluation, les besoins en renforcement des capacités et d'aptitude en matière de prise de décision et de choix des femmes et leurs organisations sur l'accès et l'utilisation des services d'information sur l'eau et le climat à toutes les échelles dans la zone d'intervention du projet de démonstration et au niveau national.
- Élaborer et soutenir la mise en œuvre d'une stratégie et d'un plan de renforcement de capacités et d'aptitude de prise de décision et des choix des femmes sur l'accès et l'utilisation des services d'information sur l'eau et le climat, y compris le développement de système d'alerte précoce pour la réduction des catastrophes naturelles liées à l'eau et au climat, à toutes les échelles dans la zone d'intervention du projet de démonstration et au niveau national.

Méthodologie et zone d'étude

La méthodologie adoptée au cours de cette étude est structurée en cinq (5) phases à savoir (i) la préparation de la mission, (ii) la collecte des données auprès des personnes ressources, (iii) le traitement, l'analyse des données et production des rapports préliminaire et provisoire, (iv) l'organisation d'un atelier de formation et (v) la validation du rapport d'étude. La mission s'est déroulée au niveau national (Cotonou) et au niveau communal dans les communes de Copargo et de Tanguiéta. Dans ces deux communes, deux projets ont été ciblés. Il s'agit :

- ✓ du Projet de Résilience au Changement Climatique par la Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols et la Gestion de l'Eau (PRCC-GIFSE) dans Copargo et
- ✓ du Projet « Ton Futur, Ton Climat » dans la commune de Tanguiéta, appuyé par le PNE Bénin.

Problématique du changement climatique, du genre et manifestations

Au Bénin où l'agriculture est essentiellement pluviale, le secteur agricole fait partie des secteurs les plus vulnérables au changement climatique. Les métiers les plus exposés aux risques climatiques sont ceux de petit exploitant agricole, éleveur et pêcheur (MEHU, 2011). Les femmes sont doublement affectées au regard de leur rôle dans la communauté. En effet, elles sont plus vulnérables que les hommes, en grande partie parce qu'elles représentent la majorité des pauvres dans le monde et dépendent davantage des ressources naturelles menacées¹. Dans des conditions climatiques extrêmes, comme les périodes de sécheresse et les inondations, les femmes tendent à travailler plus pour garantir leurs moyens de subsistance, ce qui leur laisse moins de temps pour se consacrer à la formation et à l'éducation, au développement des compétences ou pour percevoir un revenu.

Les risques climatiques majeurs qui impactent les modes et moyens d'existence des populations du bassin de la Volta² sont : les pluies tardives, les poches de sécheresse, les vents violents, la chaleur excessive et l'amenuisement des nappes phréatiques. Les manifestations de ces risques climatiques ont engendré au cours des trois dernières décennies de nombreux impacts, en l'occurrence la baisse des rendements agricoles, la perturbation des calendriers agricoles, la baisse des niveaux d'eau dans les barrages, la réduction de la nappe phréatique pour l'approvisionnement en eau potable, la prolongation de la période d'étiage, la submersion des berges, etc.

Services d'informations sur l'eau et le climat au Bénin au niveau national et local

L'on distingue des structures en charge d'informations sur l'eau et le climat et le système d'alerte précoce.

Structures en charge des informations sur l'eau et le climat et canaux de diffusion

Plusieurs structures au Bénin interviennent dans la production, la diffusion et la consommation de l'information sur l'eau et le climat et empruntent divers canaux de communication (figure n°1 suivante).

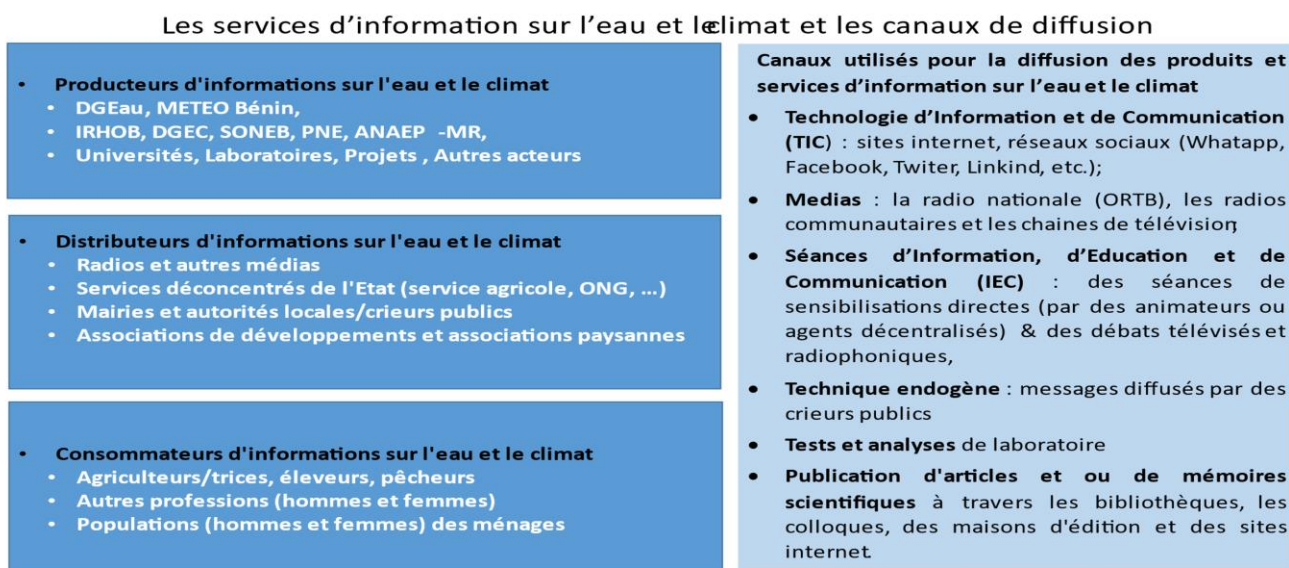


Figure 1 : Service d'information sur l'eau et le climat ; les canaux de diffusion

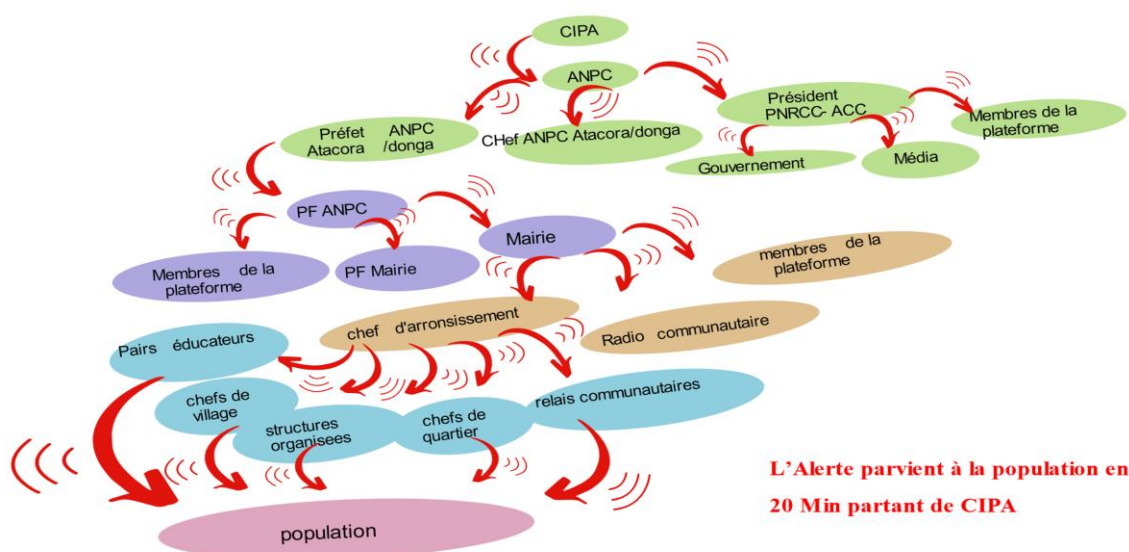
¹ <https://www.un.org/fr/chronicle/article/le-femmes-dans-le-contexte-des-changements-climatiques>

² Rapport de la Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophe (2019-2030)

Systèmes d'Alerte Précoce (SAP) en cas de catastrophes liées à des aléas hydro climatiques

La Cellule Interinstitutionnelle de Prévision et d'Alerte (CIPA)³ est chargée d'assurer une collaboration étroite en matière de projections sur l'évolution du climat, d'évaluation de ses incidences et de stratégies visant à prévenir les catastrophes. Elle est composée de (i) l'Agence Nationale de Météorologie, (ii) la Direction Générale de l'Eau, et (iii) l'Institut de Recherches Halieutiques et Océanographiques du Bénin (IRHOB). La CIPA a pour mandat «la surveillance des données hydrométéorologiques et océanologiques (extrêmes) en vue de déclenchement d'alertes aux risques concernés : sécheresses, inondations, niveau de la mer, vents forts et érosion côtière ». La CIPA assure la diffusion des alertes par le circuit normalisé de communication et d'alerte d'hydro-climatique selon le mode opératoire normalisé (MON) suivant (Figure 2).

Figure n°2 : Mécanisme de diffusion des alertes selon le Mode Opérateur Normalisé (MON)



Mécanisme de diffusion des alertes selon le Mode Opérateur Normalisé (MON)

La diffusion des informations en cas d'alerte implique différents acteurs aux niveaux national, départemental, communal et local. Ainsi en une durée de 20 minutes, la transmission de l'alerte reçue par l'ANPC peut parvenir à la population. Les différents acteurs du MON fonctionnent suivant un circuit constitué de quatre niveaux d'intervention :

- Au niveau national, l'ANPC reçoit l'alerte de la CIPA et la transmet (i) d'une part au préfet et au chef de l'ANPC de la zone et (ii) d'autre part au président de la Plateforme Nationale de Réduction des Risques de Catastrophe et d'Adaptation au Changement Climatique (PNRCC-ACC) pour diffusion.
- Au niveau départemental, le point focal départemental de l'ANPC reçoit l'alerte de son chef de zone et/ou du préfet la transmet au niveau local au maire et au point focal de la mairie concernée pour diffusion.
- Au niveau de la commune, le maire ou le point focal de la mairie transmet l'alerte à la fois au chef d'arrondissement, à la radio communautaire et aux membres de la Plateforme municipale et locale.
- Au niveau de l'arrondissement, le chef d'arrondissement transmet à son tour l'alerte aux chefs de villages, aux relais communautaires, aux chefs de quartier, aux pairs éducateurs et aux structures organisées à la base qui la reproduisent à leur tour au niveau de la population en utilisant tous les canaux de diffusion appropriés notamment les crieurs publics.

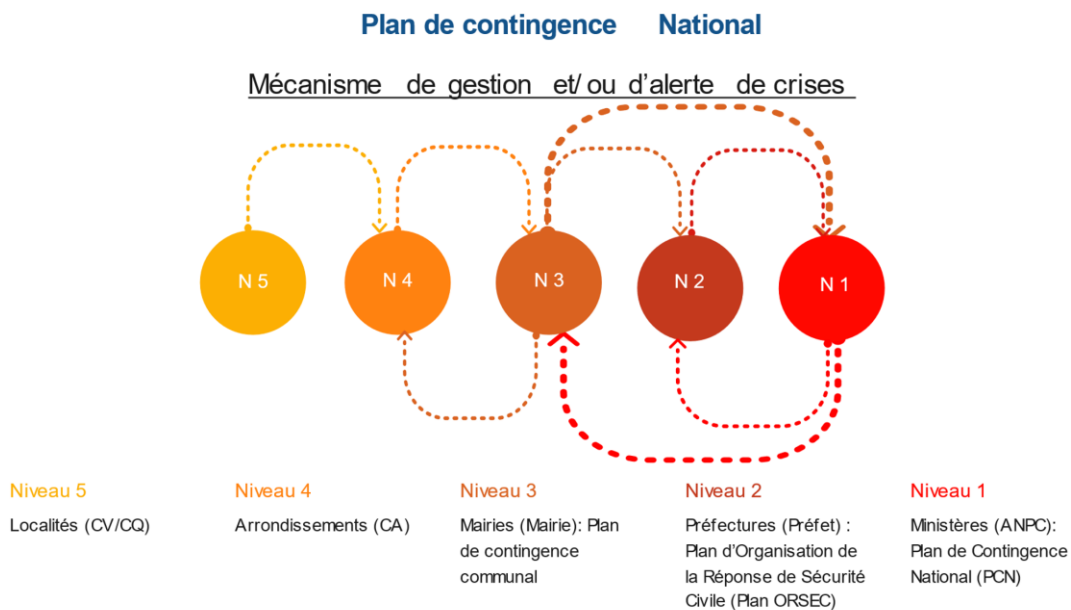
³La CIPA est créée par une note de service n° 008/MERPMEDER/DG-EAU/DNP/CNP SAP/GAF/Ass CNP du 29 août 2014 du Directeur Général de l'Eau, en sa qualité de Directeur National du Projet SAP Bénin. La CIPA comprend 10 membres provenant des institutions sectorielles compétentes dans la collecte, l'analyse et la prévision des risques.

Le Plan de contingence National et plan de contingence communal

Le Bénin dispose d'un plan de contingence adapté à la subdivision administrative de son territoire. Le plan de contingence est un outil de réponse en cas de situation d'urgence qui permet de gérer l'information et développer un plan de réponse immédiate à partir des différents secteurs d'activités (alimentation et nutrition, eau, hygiène et assainissement, santé, communication et média, éducation, protection, abris et logistique).

Le mécanisme de fonctionnement du plan de contingence prévoit que le premier responsable de la gestion des situations de crises ou de catastrophes dans sa localité, en cas de situation d'urgence, est le chef de village ou de quartier. Il fait appel au Maire lorsqu'il est dépassé. La commune dispose d'un Plan de contingence communal pour gérer des situations de crises et de catastrophes. Lorsque la gestion de la situation dépasse la commune, le niveau supérieur qu'est la préfecture est sollicité. Celui-ci sollicite le niveau national en cas de besoin et les réponses sont apportées à différents niveaux. La figure 3 ci-dessous illustre par échelle d'ordre décroissant le responsable de la gestion des crises et de catastrophes selon sa compétence technique et administrative. L'autorité hiérarchique est sollicitée si le premier responsable est limité techniquement et ou financièrement dans son intervention de gestion de crises.

Figure 3 : Mécanisme de gestion et/ou d'alerte des crises



Accès et besoins des femmes et leurs organisations en information sur l'eau et le climat dans la zone de démonstration du projet WACDEP-G

Les organisations des femmes du secteur de l'eau et climat sont de plusieurs catégories selon que l'on se trouve au niveau national ou communal. Les informations produites par Météo Bénin répondent aux attentes des femmes et de leurs organisations. Toutefois, les canaux de diffusion de ces informations sont peu connus ou peu adaptés. Les femmes sont confrontées à plusieurs types d'obstacles qui limitent leur accès en informations et leur participation à la prise de décision sur l'eau et le climat.

Organisations des femmes du secteur de l'eau et climat

Dans les communes de Tanguiéta et de Copargo, les femmes qui ont besoin des informations sur l'eau et le climat font principalement les activités agricoles, la transformation agroalimentaire et le commerce. Ces femmes sont regroupées dans les associations professionnelles. Toutefois, les groupements de femmes sont quasiment informels ; ce qui constitue un obstacle pour leur participation aux décisions dans les communes.

Au niveau national, les femmes qui participent à la production et à la diffusion des informations sur l'eau et le climat sont des employées dans les administrations publiques ou dans les structures non étatiques (privées, ONG, etc.) des secteurs de l'eau et assainissement ainsi que dans l'environnement et climat. Le Réseau Béninois des Femmes Professionnelles du secteur de l'Eau et Assainissement (RBFPEA) est un acteur important pour mobiliser les femmes professionnelles, et renforcer leur leadership et leur visibilité dans le secteur. L'on n'a pas une association professionnelle équivalente dans le secteur de l'Environnement et du Climat. Un réseau d'ONG pour la promotion du leadership féminin et pour la diffusion des informations sur le genre, l'eau et le climat n'est pas encore créé mais pourrait naître à partir de l'initiative GREEN AMAZONE. Celle-ci est un programme qui a formé une quinzaine de jeunes femmes de quinze ONG sur le genre et le leadership climatique entre 2021 et 2022.

Besoins des femmes et de leurs organisations en information sur l'eau et le climat

Il ressort de cette étude que les femmes sont conscientes des effets du changement climatique puisqu'elles en subissent les conséquences dans leurs activités productives et reproductives. Elles sont très intéressées par les informations publiées par Météo Bénin et par le système d'alerte précoce (SAP). Cependant l'accès à ces informations est limité par une série de contraintes tant au niveau individuel, relationnel, culturel et structurel. Les principaux obstacles auxquels elles sont confrontées sont notamment (i) le faible niveau d'instruction de la majorité des femmes, (ii) la non-possession des actifs de communication, (iii) l'absence des femmes et ou de leurs groupements aux instances de prise de décision et (iv) la non-régularité d'informations/formation. Ces éléments sont des facteurs limitant le choix et l'utilisation des informations relatives à l'eau et au climat chez les femmes. D'autre part la faible visibilité des services, la globalisation des informations (sur un grand espace comme le département) et les canaux de diffusion utilisés peu adaptés aux réalités (disponibilité d'équipements et tranches de diffusion) restreignent l'accès des femmes aux services d'information sur l'eau et le climat.

Les femmes du réseau béninois des femmes professionnels du secteur de l'eau et assainissement (RBFPEA) ont accès à l'information sur l'eau et le climat de façon individuelle. Le réseau ne mène pas des activités de diffusion ou de production de l'information. Il a besoin d'un renforcement des capacités sur les questions de genre et leadership climatique.

La synthèse des lacunes et inégalités de genre qui limitent la participation des femmes et de leurs organisations aux processus de prise de décision et de choix sur l'accès et l'utilisation des services d'information sur l'eau et le climat au Bénin est présenté dans le point suivant.

Synthèse des lacunes et des inégalités de genre qui limitent la participation des femmes et de leurs organisations aux processus de prise de décision et de choix sur l'accès et l'utilisation des services d'information sur l'eau et le climat au Bénin

Niveau	Interne	Externe
	<p>Capacités individuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> Faible niveau d'instruction (67% des femmes sont sans niveau d'instruction) 	<p>Relations (interpersonnelles, au sein d'une organisation, au sein du ménage)</p> <ul style="list-style-type: none"> Faible exposition des femmes aux médias Faible possession des téléphones par les femmes

<p>Individuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Exposition à aucun média très élevé (57% des femmes entre 2017-2018, contre 42% des hommes) • Faible intérêt des femmes à suivre les informations • Peur de parler en public • Faible estime de soi • Faible capacité à participer aux organes de prise de décision • Faible compréhension des questions climatiques par les femmes et leurs organisations • Faible prise de conscience des femmes de leur responsabilité sur les questions climatiques • Faible leadership des femmes • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'autonomie des femmes en matière d'utilisation des téléphones et des radios (interdiction du mari d'utiliser le téléphone) • Forte dépendance de la femme en matière d'accès à l'information, de participer à des réunions ou d'être membre d'un comité de gestion • Faible prise de conscience de l'intérêt de se faire enregistrer en tant que groupements • Peur des hommes d'être dépassés par les femmes qui handicapent l'évolution économique des femmes et leur épanouissement social • Etc. •
<p>Collectif</p>	<p>Normes, cultures, croyances</p> <ul style="list-style-type: none"> • Femmes très occupées par les travaux domestiques • Croyances : c'est l'homme qui achète la radio ; les femmes n'ont aucun intérêt à acheter un poste radio • C'est la responsabilité de l'homme de planifier les travaux champêtres • Valorisation de la soumission de la femme à son conjoint • Faible valorisation des modèles féminins (femmes leaders) • Faible culture de partage de l'information (journée de l'environnement, ...) • Tendance haussière de la non-exposition des femmes et des hommes au média • Etc. 	<p>Systèmes et Organisations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faible visibilité des services de production et de diffusion de l'information sur l'eau et le climat • Bulletin sur la météo non accessible aux populations rurales majoritairement non alphabétisées (les canaux de diffusion non adaptés : radio, TV, internet) • Mode Opérateur Normalisé (MON) non opérationnel • MON n'intègre pas les organisations faitières des femmes • Au niveau national, absence d'une organisation des femmes qui s'occupe des questions de l'environnement et du climat • Faible responsabilisation des femmes dans les administrations de l'Eau et du Climat • Faible couverture des réseaux GSM • Absence de stratégie de partenariat entre Météo Bénin et les autres acteurs pouvant faciliter la diffusion de l'information sur l'eau et le climat (PNE-Bénin, radios communautaires, RBFPEA, ONG engagées dans les questions des femmes ou de climat, faitière des organisations paysannes des femmes, ...) • Faible priorisation de l'accompagnement des groupements des femmes pour la formalisation.

Les axes de renforcement des capacités des femmes en matière de prise de décision et de choix sur l'accès et l'utilisation des services d'information sur l'eau et le climat

Pour réduire les lacunes et les inégalités de genre qui limitent la participation des femmes et de leurs organisations aux processus de prise de décision et de choix sur l'accès et l'utilisation des services

d'information sur l'eau et le climat au Bénin, cinq axes de renforcement des capacités des femmes ont été identifiés :

- (i) La disponibilité de l'information adaptée à la zone d'étude : doter METEO Bénin des équipements permettant de produire et de diffuser des informations journalières adaptées au contexte de chaque commune.
- (ii) L'accessibilité de la bonne information à travers les canaux de diffusion appropriée : radio communautaire, séances de sensibilisation, crieurs publics ;
- (iii) L'opérationnalisation du SAP communautaire (i) en formant les points focaux ANPC communaux, les élus locaux et les femmes leaders sur l'eau et climat (ii) en créant des services d'information climatiques en langues locales et en les diffusant à travers les messages audios ; associer les femmes leaders (des groupements des femmes) ;
- (iv) Le leadership des femmes et la masculinité positive tant au niveau local que national en (a) accompagnant les femmes du réseau RBFPEA, celles du MCVDD et celles des ONG à créer un cadre d'échanges et de plaidoirie sur le leadership climatique ; (b) accompagnant les groupements des femmes à se formaliser et à porter leurs membres pour participer dans les instances de prises de décision des coopératives et associations mixtes ;
- (v) Les partenariats entre acteurs pouvant faciliter la diffusion de l'information sur l'eau et le climat (en particulier entre Météo Bénin, PNE, radios communautaires, RBFPEA, ONG, faitières des organisations paysannes des femmes, mairies, ...).

Le développement de ces axes stratégiques en objectifs, résultats et activités a débouché sur un plan d'actions de 88 millions de FCFA. Toutefois, un certain nombre de rubriques budgétaires sont mis pour mémoire (PM) car il est prématuré d'avancer un montant réaliste. Ces rubriques (telles que par exemple l'achat des équipements pour METEO Bénin pour la production et la diffusion des informations journalières à l'échelle locale) devront faire l'objet d'une évaluation par les spécialistes.

Introduction

Le climat sur la planète terre est objet de modifications à grande échelle au point où cela est une des préoccupations majeures des autorités à divers niveaux. Au Bénin, les impacts actuels et potentiels de la variabilité du climat et des changements climatiques sont le reflet du système climatique dans lequel s'inscrit l'Afrique de l'Ouest en général. Le changement climatique a pour conséquence l'apparition des phénomènes hydro climatiques et la pénibilité d'une gestion intégrée des ressources en eau entre les acteurs. Le bassin de la Volta au Bénin est victime des impacts climatiques. L'adoption de la production et de la diffusion des informations climatiques est une des pistes pour réduire la vulnérabilité des hommes et des femmes face aux effets néfastes du climat. Toutefois, la production et la diffusion des informations liées à l'eau et au climat présentent des lacunes et des inégalités de genre qui limitent la participation des femmes et de leurs organisations aux processus de prise de décision et de choix sur l'accès et l'utilisation des services d'information sur l'eau et le climat au Bénin en particulier dans les zones de démonstration du programme WADECP-G. La présente mission permet d'évaluer ces lacunes et de proposer un plan d'action pour l'égalité des sexes dans l'accès et l'utilisation des informations liées à l'eau et au climat.

I. Cadre général de la mission

Ce chapitre présente le contexte, les objectifs, l'approche méthodologique, la clarification des concepts et la présentation des projets de démonstration.

1.1. Contexte de la mission

Le Programme Eau, Climat, Développement et Égalité des Genres (WACDEP-G) est une des trois composantes du Programme d'investissement pour l'Eau en Afrique (AIP). Ce programme promeut l'intégration du genre dans le processus de planification des investissements pour assurer la sécurité en eau et la résilience climatique. L'un des objectifs du WACDEP-G est de promouvoir un accès et un contrôle équitables des ressources et des actifs aux femmes et aux hommes grâce à la transformation des dynamiques de pouvoirs et des structures qui renforcent les inégalités de genre. Au Bénin, il est mis en œuvre par le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin) avec l'appui du Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-AO) et des partenaires techniques nationaux de mise en œuvre. Le programme WACDEP-G a évalué la mise en œuvre de deux projets de démonstration de la réduction des inégalités de genre dans les activités visant la sécurité en eau et la résilience climatique, dans le bassin de la Volta et plus précisément dans les communes de Tanguiéta et de Copargo. Mais actuellement, seul le projet de la commune de Tanguiéta bénéficie de l'appui dudit programme.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son approche de changement transformatrice de genre, le programme WACDEP-G initie cette mission qui porte sur « *l'Évaluation des lacunes et des inégalités de genre qui limitent la participation des femmes et de leurs organisations aux processus de prise de décision et de choix sur l'accès et l'utilisation des services d'information sur l'eau et le climat au Bénin* ». Cette mission vise à soutenir le renforcement des capacités et les aptitudes des femmes en matière de prise de décision et de choix sur l'accès et l'utilisation des services d'information sur l'eau et le climat au Bénin en général, avec un accent particulier sur la zone de mise en œuvre du projet de démonstration du WACDEP au Bénin dans le bassin de la Volta et plus précisément dans les communes de Tanguiéta. Ce renforcement des capacités contribue à l'amélioration de l'accès et du contrôle des ressources et des actifs liés à l'eau et au climat pour les femmes au sein des communautés locales bénéficiaires du projet.

1.2. Objectifs de la mission

Les objectifs spécifiques de la mission sont :

- Faire une évaluation des lacunes et des inégalités de genre existantes qui limitent la participation des femmes et de leurs organisations aux processus de prise de décision et de choix sur l'accès et

l'utilisation des services d'information sur l'eau et le climat dans la zone de mise en œuvre du projet de démonstration et au niveau national

- Dégager de l'évaluation des lacunes et des inégalités de genre existantes, les besoins en renforcement des capacités et d'aptitude en matière de prise de décision et de choix des femmes et de leurs organisations sur l'accès et l'utilisation des services d'information sur l'eau et le climat à toutes les échelles dans la zone d'intervention du projet de démonstration et au niveau national
- Elaborer et soutenir la mise en œuvre d'une stratégie et d'un plan de renforcement de capacités et d'aptitude de prise de décision et des choix des femmes sur l'accès et l'utilisation des services d'information sur l'eau et le climat, y compris le développement de système d'alerte précoce pour la réduction des catastrophes naturelles liées à l'eau et au climat, à toutes les échelles dans la zone d'intervention du projet de démonstration et au niveau national.

Ce renforcement des capacités contribue à l'amélioration de l'accès et du contrôle des ressources et des actifs sur l'eau et le climat pour les femmes au sein des communautés locales bénéficiaires du projet et au niveau national.

1.3. Méthodologie

La méthodologie adoptée au cours de cette étude est structurée en cinq (5) phases ainsi qu'il suit :

- ❖ **Phase préparatoire** : Elle regroupe la réunion de cadrage, la revue documentaire et la conception des outils. La réunion de cadrage a permis au commanditaire et à l'équipe des consultant-e-s d'avoir une compréhension commune des objectifs et de la méthodologie de la mission.
A l'étape de la revue documentaire, plusieurs documents techniques et stratégiques des structures du secteur de production et de diffusion des informations liées à l'eau et au climat ainsi que les documents sur le genre et le changement transformatif de genre ont été consultés. Cette étape a permis de répertorier les services existants, d'identifier les problématiques à aborder dans les interviews et d'élaborer les guides et outils de collecte des données.
- ❖ **Phase de collecte des données** : Il s'agit des entretiens individuels au niveau national et dans la zone du projet WACDEP-G, des focus group et une enquête Connaissances, Attitudes, Pratiques (CAP). Trois stratégies de collecte d'information ont été adoptées : (i) la collecte à travers les travaux de groupes menés lors de la formation des femmes au niveau local ; (ii) la collecte sur le terrain auprès de toutes les parties prenantes grâce aux guides et questionnaires CAP selon l'acteur et (iii) la collecte auprès des acteurs au niveau national. Des entretiens individuels, des focus group et une enquête CAP ont été réalisés. Au total 33 personnes ont été interviewées, 8 focus group ont été tenus (avec un total de 50 personnes) et l'enquête CAP a été adressée à 34 personnes dont 15 femmes et 19 hommes (confère la liste des personnes interviewées en annexe n°1). Par ailleurs, 30 personnes participant à un atelier de formation ont fourni des informations lors des travaux de groupes qui ont été capitalisées dans ce rapport. La liste des personnes ayant répondu aux entretiens individuels figure en annexe 1.
- ❖ **Phase de traitement et d'analyse des données** : Il s'agit du dépouillement des données collectées à l'aide des guides d'entretien avec les cibles (acteurs du niveau national, acteurs du secteur agricole, services administratifs et techniques décentralisés chargés du développement agricole et rural, les points focaux de l'ANPC, ONG, etc.). Les données de l'enquête CAP ont été saisies et traitées à l'aide du logiciel Excel. L'analyse des données est faite par thématique principale.
- ❖ **Phase d'organisation de deux ateliers** : Le premier atelier a regroupé des acteurs au niveau local (les femmes et leurs associations). Il a eu lieu en décembre 2021 et le rapport est déjà livré. Quant à

l'atelier des acteurs au niveau national (acteurs de la production et de diffusion des informations liées à l'eau et au climat), il sera planifié en collaboration avec le PNE Bénin.

- ❖ **Phase de validation** : Les livrables soumis font l'objet d'un atelier de validation qui est organisé par le PNE Bénin. A cette rencontre, les résultats et livrables de la mission sont présentés et amendés par les parties prenantes que le commanditaire souhaite associer.

La phase d'organisation des ateliers a déjà été entamée et la phase de validation des rapports est à programmer.

1.4. Clarification des concepts

Cette partie présente la définition de quelques mots clés utilisés dans le rapport afin de faciliter une compréhension commune des concepts.

Concept genre et développement

Le concept de genre a évolué dans le temps, fruits des réflexions et de remises en question des approches scientifiques et des approches du développement au niveau international au regard des inégalités entre les hommes et les femmes en matière de participation au développement.

Le Genre est un concept sociologique qui analyse les rôles et responsabilités des femmes et des hommes que construit la société au sein d'une culture ou dans un espace donné et à une époque donnée. Ces rôles évoluent et changent sous l'influence des perceptions et attentes découlant de facteurs culturels, politiques, écologiques, économiques, sociaux et religieux, ainsi que des coutumes, des lois, de la classe sociale, de l'ethnie et de préjugés individuels ou institutionnels.

Le Conseil économique et social des Nations Unies, en 1997, donne la définition suivante **du concept genre et développement** :

“L'intégration de la perspective de genre est un processus d'évaluation des implications pour les femmes et les hommes dans le contexte d'une action planifiée, y compris la législation, les politiques ou les programmes dans tous les domaines et à tous les niveaux. C'est une stratégie qui intègre les préoccupations et expériences des femmes et des hommes en tant que composante intégrale de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques et programmes dans toutes les sphères politique, économique et sociale de sorte que les femmes et les hommes bénéficient équitablement et que l'iniquité ne soit pas perpétuée. Le but ultime c'est de promouvoir l'égalité entre les sexes”. (Conseil économique et social des Nations Unies, 1997).

La prise en compte du genre cherche donc à :

- Intégrer les préoccupations des hommes et des femmes dans l'analyse, la planification et l'organisation de politiques, programmes et projets de développement ;
- Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes par le renforcement du pouvoir d'action (*empowerment*) des femmes et des hommes dans le processus de développement ;
- Prôner des valeurs d'égalité dans tous les domaines où les écarts entre les hommes et les femmes sont grands, notamment en matière d'accès à l'emploi, aux ressources et de participation à la prise des décisions.

La prise en compte du concept de « *genre et développement* » signifie que les femmes et les hommes devraient avoir les mêmes droits et le même accès à l'épanouissement humain, économique, social et culturel et une même voix dans la vie civile et politique (Derbyshire, Helen 2002). Elle vise la transformation de la société pour un développement équitable et durable par des hommes et des femmes considérés comme

partenaires dans la prise de décisions. **Le changement transformatif du genre** est un changement structurel profond, irréversible et durable, obtenu en s'attaquant aux causes profondes de l'inégalité entre les femmes et les hommes. L'approche de changement transformatif du genre sonde, remet en cause et modifie activement les normes de genre rigides et les déséquilibres de pouvoir qui avantagent les garçons et les hommes par rapport aux filles et aux femmes. Elle vise à s'attaquer aux causes profondes de l'inégalité des genres et à corriger les rapports de force disproportionnés. Une approche transformatrice du genre fait la promotion de l'égalité des genres par les moyens suivants :

- Reconnaître et remettre en question les obstacles structurels (les inégalités ainsi que des rôles, normes et dynamiques liés au genre) et les relations de pouvoir sous-jacentes qui renforcent l'inégalité entre les sexes ;
- Reconnaître et renforcer les normes positives qui favorisent l'égalité entre les femmes et les hommes et un environnement propice ;
- Travailler avec les femmes et les hommes pour transformer les relations sociales (promotion de la position relative des filles, des femmes et des groupes marginalisés, avec transformation des structures sociales sous-jacentes, des politiques ainsi que des normes sociales largement répandues qui perpétuent et légitiment les inégalités de genre).

Les services d'information sur l'eau et le climat : Ensemble des obligations déterminées et fournies par une administration/structure en relation avec la production et la diffusion des informations en lien avec l'eau ou le climat. Dans l'administration centrale béninoise, les informations publiques sur l'eau disponibles⁴ concernent, notamment :

- les ressources en eau (quantité, qualité, période de disponibilité,.....) ;
- les usages de l'eau ;
- les structures et programmes de l'eau ;
- la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ;
- l'eau et le changement climatique (inondation, sécheresse, etc.) ;
- le Système d'Alerte Précoce (SAP);
- les données sur l'approvisionnement en eau potable;
- la procédure d'autorisation de réalisation de forage ;
- l'assainissement (l'ensemble des moyens de collecte, de transport et de traitement d'épuration des eaux usées avant leur rejet dans la nature) ;
- le taux de desserte d'approvisionnement en eau potable.

En résumé, **le service d'informations liées à l'eau et au climat** : C'est l'ensemble des formes de communication, sensibilisation ou recherche scientifique sur l'eau autres que les aspects météorologiques et climatiques. Il s'agit des informations relatives à l'approvisionnement, à la quantité/qualité, aux risques de contamination et à la sensibilisation sur la GIRE.

Quant à l'information climatique, il existe plusieurs types de service :

- **Le service météorologique** : C'est la production, la contextualisation et la diffusion d'informations relatives aux phénomènes atmosphériques simples ou ordinaires (pluie, nuage, neige, grêle, précipitations, vent, brouillard, givre, verglas) et les phénomènes qualifiés parfois d'extrêmes (tornade, tempête, foudre), mais également des phénomènes d'ordre lumineux (rayon vert, mirage, arc-en-ciel, aurores polaires) se déroulant à l'échelle locale et à court terme.
- **Le service climatique** : C'est la production, la contextualisation et la diffusion d'informations relatives aux paramètres climatiques (pluviométrie, température ambiante ou température de l'air,

⁴ Système d'Information sur l'eau (référence internet)

vitesse du vent et humidité de l'air) compilés sur une longue période pour répondre aux besoins spécifiques de planification à long terme des hommes et des femmes pour une prise de décision. Par exemple, on a besoin de l'information climatique pour connaître l'évolution du climat afin d'adapter les calendriers agricoles et les semences chez les agriculteurs.

Comme le dit un adage célèbre « le climat, c'est ce qui peut arriver, le temps, c'est ce qui arrive vraiment », l'information climatologique prépare l'usager aux conditions météorologiques qu'il va effectivement ressentir.

On peut classer ces services d'informations sur l'eau et le climat en trois catégories :

- ✚ les projections climatiques de long terme qui étudient l'évolution des pluies, des vents, de l'ensoleillement, etc. dans le futur ;
- ✚ les prévisions à court et moyen termes (journalières, mensuelles ou saisonnières), qui permettent à tous les acteurs d'optimiser leurs choix ; et enfin
- ✚ les prévisions de court terme (limitées à l'échelle d'heures et 72h maximum), mais utilisées pour réduire les risques de catastrophes, comme les alertes d'inondations.

1.5. Brève présentation des projets couverts par l'étude

1.5.1. Présentation du PRCC-GIFSE

Le Projet de Résilience au Changement Climatique par la Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols et la Gestion de l'Eau (PRCC-GIFSE) est élaboré et mis en œuvre par le Laboratoire d'Analyse et de Recherches sur les Dynamiques Economiques et Sociales pour le Développement (LARDES) de l'Université de Parakou créé en décembre 2014 par Arrêté Rectoral Sous le N° 2335-2014 /R-UP/VR-AARU/SG/AC/SA. Au-delà de s'inscrire dans la dynamique stratégique locale et nationale, le PRCC-GIFSE s'aligne aussi avec les aspirations environnementales internationales. La dégradation des sols est le résultat d'un ensemble de facteurs dont les changements climatiques, les pratiques agricoles et les aménagements forestiers non durables. Plusieurs études ayant trait à l'adaptation au changement climatique dans l'agriculture ont identifié et signalé le développement, la promotion et l'adoption des technologies de gestion de la fertilité et de la dégradation des sols adaptées à nos réalités socio-économiques. Elles aideraient non seulement à s'adapter aux changements climatiques, mais aussi à améliorer les performances agricoles, à la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté. C'est pour accompagner ces efforts de promotion et de prise en compte de la gestion durable des terres que le PRCC-GIFSE vise la protection et la gestion rationnelle de l'environnement, la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques et la promotion du développement durable. Il intègre la prise en compte du genre, la réduction des inégalités entre hommes et femmes et la prise en compte des intérêts spécifiques des couches les plus vulnérables.

En effet, la phase diagnostique a révélé que le phénomène de Changement climatique est bien perçu par les populations des communes de Kouandé, Copargo et Tchaourou. Le phénomène se fait sentir dans lesdites régions pratiquement de la même manière à travers les effets ci-après : un bouleversement du calendrier pluvial, la dégradation des sols ou les deux à la fois selon que l'on évolue d'un village à un autre. De façon détaillée, il se manifeste par : les poches de sécheresse, les vents violents, les inondations, les bouleversements de la pluviosité, les pluies précoces, les pluies tardives, la dégradation des sols due aux eaux de pluie, la baisse du rendement. Tous ces effets induisent la persistance de l'insécurité alimentaire pour les couches vulnérables et la pauvreté. Cette phase diagnostique a permis de limiter l'envergure du projet aux communes de Kouandé, Copargo et Tchaourou respectivement dans les départements de l'Atacora, de l'Alibori, de la Donga et du Borgou qui sont victimes de la dégradation accélérée des sols, de la baisse de la fertilité des sols et de la faiblesse du rendement, tout ceci dû au changement climatique. Le phénomène de changement climatique se manifeste par les poches de sécheresse, les vents violents, la concentration du volume des précipitations sur une petite période, les inondations, le bouleversement de la pluviosité, les

pluies précoces, les pluies tardives, l'observation de grandes crevasses dues aux eaux de pluie, la baisse continue du rendement, etc.

L'objectif général du PRCC-GIFSE est de renforcer la résilience des populations de Tchaourou, Kouandé et Copargo aux effets néfastes du changement climatique à travers la gestion intégrée de la fertilité des sols et les aménagements hydro-agricoles renforcés par une diversification efficace des sources de revenus. De manière spécifique, il s'agit de :

- ✓ Promouvoir les techniques de gestion de la fertilité des sols et d'adaptation au changement climatique
- ✓ Améliorer la résilience au changement climatique par le développement des stratégies de gestion efficace de l'eau
- ✓ Promouvoir la diversification des sources de revenu des producteurs.

Les cibles directes du projet sont estimées à 500 maraîchers, producteurs de vivriers et transformatrices de produits agricoles. De façon indirecte, au moins 1.500 ménages ruraux et urbains dont 2.500 enfants seront impactés. Le projet PRCC-GIFSE s'exécutera sur une durée de deux (02) ans à compter de décembre 2020 et prendra fin en décembre 2022. Les différentes phases du projet comprennent : la préparation, le lancement, la mise en œuvre et la clôture. L'approche méthodologique adoptée pour la mise en œuvre du projet est l'approche participative. Elle se repose sur la recherche action participative dans les différentes étapes et privilégie le renforcement des capacités de toutes les parties prenantes du projet à travers le savoir, le savoir-faire et le savoir être avec un accent particulier sur le travail en équipe.

1.5.2. Présentation du Projet « Ton Futur Ton Climat »

Le micro-bassin de Tchoutchoubou est situé dans l'arrondissement central de Tanguiéta. Il est drainé par la rivière Tchoutchoubou qui est un affluent de la rivière Pendjari. Il est donc un sous bassin (unité hydrologique) du bassin de Pendjari et un micro-bassin de la Volta. Selon PNE-Bénin (2019), la rivière de Tchoutchoubou a été identifiée comme l'un des écosystèmes les plus vulnérables du bassin à la suite d'une étude sur les problématiques de gestion des ressources en eau dans le bassin de la Pendjari. Cette rivière alimente le barrage de SEPOUNGA construit sur son cours. Ce barrage est le plus grand barrage de la portion du bassin de la Pendjari au Bénin avec beaucoup d'activités socio-économiques autour pour l'animation de l'économie rurale. La rivière est confrontée à un certain nombre de problèmes tels que :

- ✓ le déboisement (dégradation du couvert végétal/réduction des zones boisées) ;
- ✓ l'érosion à travers la dégradation des berges de la rivière ;
- ✓ l'ensablement de la rivière/le comblement du lit du cours d'eau ;
- ✓ la pollution de l'eau de la rivière par les produits cosmétiques, les huiles de vidange ;
- ✓ les sachets plastiques, les engrais chimiques, les pesticides et les fèces animales (la défécation à l'air libre le long des berges de la rivière par les riverains).

Ces problèmes sont exacerbés par les variabilités climatiques avec des extrêmes sécheresses, etc... (PNE et GIZ/ProSEHA, 2019). L'Initiative « Ton Futur Ton Climat 2 » du Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin) bénéficie de l'appui de la mise en œuvre de la phase 2 du Programme Eau, Hygiène et assainissement (ProSEHA) de la Coopération allemande. Elle vise à installer un organe de concertation et de gestion au niveau local dénommé Comité Local de l'Eau (CLE) pour améliorer la gouvernance autour de la ressource en eau. Les partenaires financiers sont :

- ✓ Gouvernement du QUEBEC
- ✓ Secrétariat International de l'Eau (SIE)
- ✓ Global Water Patnership (GWP)
- ✓ Agence de l'Eau Cartois PICARDI.

L'objectif global de l'initiative est d'améliorer la gestion durable des ressources naturelles et connexes du micro-bassin Tchoutchoubou dans le sous-bassin de la Pendjari à travers une forte implication des jeunes. De manière de spécifique, il s'agit de :

- ✓ Renforcer les capacités des jeunes (information-sensibilisation-formation) sur la gestion durable des ressources naturelles et connexes du micro-bassin Tchoutchoubou
- ✓ Accompagner les jeunes dans le développement des acquis à travers des actions pilotes de lutte contre la pollution et de restauration des écosystèmes.

Les groupes cibles de l'initiative sont d'une part le Comité Local de l'Eau (CLE) de Tchoutchoubou et d'autre part, l'Association Communale d'Hygiène et d'Assainissement (ACHA). Les bénéficiaires sont la population de la commune de Tanguiéta et les usagers exploitant les ressources du micro-bassin Tchoutchoubou. L'impact attendu de la présente initiative est l'amélioration des conditions de vie des usagers exploitant les ressources du micro-bassin.

Ces deux projets ont été évalués par PNE-Bénin et seul le dernier a été appuyé dans sa mise en œuvre dans le secteur d'étude. Les parties prenantes des deux projets ont été interviewées.

La principale difficulté rencontrée au cours de la présente étude est la non-disponibilité des personnes ressources pour les entretiens. Des reports de rendez-vous, la connexion internet parfois défectueuse ont occasionné quelquefois, la rupture ou une mauvaise qualité de la communication. Une flexibilité dans la prise de rdv a permis de reprogrammer les séances d'entretien. Aussi certaines personnes ressources ont mis à la disposition de l'équipe des consultants une documentation pour compléter les informations collectées lors des entretiens.

II. Problématique du changement climatique, du genre et manifestations

Ce chapitre présente de manière globale la problématique du changement climatique et du genre puis les manifestations spécifiques dans la zone de démonstration du projet.

2.1. Problématique du changement climatique et du genre au niveau national

Le changement climatique est un phénomène physique dont la manifestation se traduit par la hausse des températures et la baisse des précipitations occasionnant notamment des inondations, des sécheresses, des vents violents, des érosions côtières, l'intrusion saline, etc.

Face aux problèmes environnementaux que connaît la planète terre au lendemain de l'industrialisation, le changement climatique devient un enjeu crucial des politiques. Avec l'évolution du phénomène, le Bénin est exposé aux impacts météorologiques et climatiques extrêmes⁵. Selon la Troisième Communication Nationale du Bénin sur les changements climatiques à la CCNUCC (MCVDD, 2019), les dernières décennies restent particulièrement marquées par une accentuation de la variabilité climatique caractérisée par une récurrence de phénomènes météorologiques extrêmes, la perturbation des régimes pluviométriques saisonniers et la réduction de plus en plus remarquable du nombre d'événements pluvieux. Le Bénin reste un pays particulièrement vulnérable au changement climatique dont les conséquences se font ressentir aux plans national et local. Ainsi, la zone d'étude se caractérise par une dégradation continue des ressources naturelles, marquée par l'apparition de nouvelles menaces surtout sur le plan de la sécurité alimentaire avec la recrudescence des catastrophes naturelles et anthropiques. Ces bouleversements ont des impacts sur l'organisation des activités économiques des secteurs primaires, secondaires et tertiaires des hommes et des femmes.

⁵ Contribution Déterminée au niveau National n°1

Au Bénin, le secteur agricole est prépondérant dans l'économie ; il occupe environ 70 % de la population active et a contribué pour près de 28 % au PIB en 2019 (Rapport de performance, 2020)⁶. Le secteur agricole fait partie des secteurs les plus vulnérables au changement climatique en particulier dans les pays où l'agriculture est essentiellement pluviale. Les métiers les plus exposés aux risques climatiques sont ceux de petit exploitant agricole, éleveur et pêcheur (MEHU, 2011). Des analyses récentes mettent en évidence différents risques pouvant accroître la vulnérabilité du secteur agricole, à savoir la perturbation du calendrier agricole, les baisses de rendements de certaines cultures (maïs, niébé, arachide, etc.), la raréfaction des pâturages, l'intensification de la transhumance et les augmentations de mortalité dans les élevages, ainsi que la modification des habitats et de l'écologie de certaines espèces animales et végétales. Les prévisions indiquent qu'en raison de son caractère essentiellement pluvial, l'agriculture béninoise restera principalement soumise aux risques liés à la répartition spatio-temporelle des pluies et à l'élévation de la température (MCVDD, 2019).

L'accès des petits exploitants agricoles aux services d'informations sur l'eau et le climat est très essentiel pour leur permettre de prendre des décisions idoines pour l'adaptation au changement climatique. Néanmoins, même si les services d'informations sur l'eau et le climat fournissent des informations de qualité, les femmes et les hommes ont un accès différent à ces services compte tenu des facteurs socioéconomiques et culturels qui accentuent les inégalités. Les femmes sont doublement affectées au regard de leur rôle dans la communauté. En effet, elles sont plus vulnérables que les hommes, en grande partie parce qu'elles représentent la majorité des pauvres dans le monde et dépendent davantage des ressources naturelles menacées⁷. La différence entre les hommes et les femmes est également notable en ce qui concerne leurs rôles, leurs responsabilités, la prise de décisions, l'accès à la terre, aux ressources naturelles, à l'information, aux formations et aux opportunités, etc.

Dans des conditions climatiques extrêmes, comme les périodes de sécheresse et les inondations, les femmes tendent à travailler plus pour garantir leurs moyens de subsistance, ce qui leur laisse moins de temps pour se consacrer à la formation et à l'éducation, au développement des compétences ou pour percevoir un revenu. Par exemple, la non-possession des actifs de communication et la participation à des groupes sociaux peut restreindre l'accès des groupes vulnérables dont les femmes aux services d'informations sur l'eau et le climat. Cette faible possession des actifs de communication (téléphone, radio, télévision,) limite, de ce fait, l'accès à l'information et les choix en matière d'adaptation au changement climatique.

Par exemple, dans la société béninoise, la femme est chargée de la corvée d'eau potable et du bois-énergie pour la cuisson des aliments. La sécheresse et les inondations rendent plus difficile ce travail, et augmentent le temps consacré à ces activités reproductives ; ce qui impacte négativement les activités économiques et le revenu des femmes. Par ailleurs, le faible taux d'alphabétisation des femmes est un des facteurs déterminants qui limitent leur accès à l'information sur les changements climatiques et sur les mesures d'adaptation.

Ainsi, des problèmes contextuels limitent ou permettent l'utilisation des services d'informations sur l'eau et le climat par les hommes et les femmes. Ces éléments peuvent avoir des impacts sur l'utilisation de l'information et sur les compétences et les capacités qui aident les agriculteurs/trices à s'adapter à un climat changeant et à assimiler l'information pour prendre des décisions dans des conditions d'incertitude.

2.2. Manifestation du changement climatique dans la zone du projet WACDEP-G

Selon le rapport de la Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophe (2019-2030), les risques climatiques majeurs qui impactent les modes et moyens d'existence des populations du bassin de la Volta sont : les pluies tardives, les poches de sécheresse, les vents violents, la chaleur excessive et l'amenuisement des nappes phréatiques. Les manifestations de ces risques climatiques ont engendré au cours des trois

⁶Plan National d'Adaptation aux changements climatiques 2021-2025, secteur Agriculture.

⁷ <https://www.un.org/fr/chronicle/article/le-femmes-dans-le-contexte-des-changements-climatiques>

dernières décennies de nombreux impacts, en l'occurrence la baisse des rendements agricoles, la perturbation des calendriers agricoles, la baisse des niveaux d'eau dans les barrages, la réduction de la nappe phréatique pour l'approvisionnement en eau potable, la prolongation de la période d'étiage, la submersion des berges, etc⁸.

Les échanges avec les personnes ressources ont permis de cerner les manifestations du changement climatique et les impacts négatifs tels que vécus par les hommes et les femmes de la zone d'étude de la mission (Copargo et Tanguiéta). Selon ces personnes ressources, le changement climatique dans leurs communes se manifeste à travers :

- (i) la sécheresse précoce et/ou prolongée ;
- (ii) les fortes chaleurs ;
- (iii) les poches de sécheresse ;
- (iv) l'arrivée précoce, et/ou l'arrêt brutal des pluies ;
- (v) les vents violents ;
- (vi) la baisse des débits des cours d'eau, l'assèchement des mares et marigots ;
- (vii) le brouillard épais en temps d'harmattan, etc.

Selon l'enquête CAP, les manifestations du changement climatique les plus citées par les femmes et par les hommes figurent dans le Tableau 1.

Tableau 1 : Les manifestations du CC les plus connues par sexe (des combinaisons sont incluses)

Manifestations	Femmes	Hommes			
Pluies tardives/précoces	66,7%	84,2%			
Vents violents	60,0%	73,7%			
Poche de sécheresse	33,3%	15,8%			
Inondation	6,7%	5,3%			

Effectif des répondants		TOTAL
FEMININ	MASCULIN	
15	19	34

Source : Enquête (CAP) de terrain

Les pluies tardives ou précoces ainsi que les vents violents sont les manifestations les plus connues aussi bien par les hommes que par les femmes de la zone du projet WACDEP-G.

Les principaux impacts du changement climatique vécus par les populations sont :

- (i) la dégénérescence des cultures en cas de poches de sécheresse et leur pourrissement en cas de pluies très abondantes ;
- (ii) le décoiffement des maisons par les vents violents, écroulement de maisons par les fortes pluies et survenance d'accidents parfois mortels liés à la chute des toits/tôles ;
- (iii) les vents violents soulèvent beaucoup de poussières et de sable et perturbent les activités de séchage de céréales, renversent/emportent les étalages dans les marchés parfois accompagnés des recettes. Ces vents handicapent toutes les activités (transformation agroalimentaire,) faites généralement dans la cour ;
- (iv) la baisse des débits des cours d'eau et/ou leur tarissement et la disparition des mares accentuent la transhumance ;
- (v) l'assèchement des puits et des forages fait que l'eau à boire est de plus en plus difficile à trouver. Depuis que les puits tarissent, les femmes passent plus de temps à rechercher l'eau dans les

⁸ Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophe (2019-2030)

quelques puits des villages qui en ont encore ; ceci perturbe leurs activités productives et renforce leur pauvreté.

- (vi) la réduction de certaines espèces forestières telles que le karité et le néré. Ces espèces ne résistent pas aux vents violents. Le karité est à la fois menacé par les vents violents et par les fabricants du charbon à cause de la très bonne qualité du charbon de karité ;
- (vii) la disparition progressive de certaines espèces végétales non forestières due à l'effet combiné de la sécheresse et des herbicides. La rareté des bois fait que les femmes consacrent plus de temps à la recherche du bois énergie ;
- (viii) Les fortes chaleurs affectent la productivité des populations et c'est dans ce sens que l'on travaille peu.

Encadré 1

Témoignage d'une femme (F1) : Village de Pabegou (Copargo).

Depuis que les puits de notre village se sèchent, les femmes se lèvent très tôt (5 h) pour faire la queue au seul point d'eau qui a encore de l'eau ; ce n'est que vers 11 h que je vais à mon travail (vente des produits vivriers au marché) et quand on arrive au marché, les clients sont déjà partis. Le manque d'eau perturbe nos activités et nous appauvrit.

Témoignage d'une femme (F2) : Village de Kataban (Copargo).

Nous étions au marché quand un vent très violent est survenu. Il a renversé les étalages du marché. Toutes les recettes de la journée que j'avais mises dans des petits paniers d'usage ont été emportées par le tourbillon. Ce fut une perte sèche pour moi.

III. Services d'informations sur l'eau et le climat au Bénin au niveau national et local

Le chapitre 3 présente les structures en charge des informations, les canaux de diffusion des informations et les cibles/les bénéficiaires des informations sur l'eau et le climat et types d'informations produites.

3.1. Structures en charge des informations sur l'eau et le climat et types d'informations produites

Plusieurs structures au Bénin produisent diverses informations liées à l'eau et au climat au niveau national. Les principales structures sont :

- (i) l'Agence Nationale de Météorologie (Météo Bénin) du Ministère des Infrastructures et des Transports ;
- (ii) la Direction Générale de l'Eau (DGEau) du Ministère de l'Eau et des Mines ;
- (iii) l'Institut de Recherches Halieutiques et Océanographiques du Bénin (IRHOB) du Ministère des Enseignements Supérieurs et de la Recherche Scientifique ;
- (iv) la Direction Générale de l'Environnement et du Climat (DGEC) du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable ;
- (v) la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) ;
- (vi) l'Agence Nationale pour l'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEP-MR) ;
- (vii) le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin) ;
- (viii) les Universités : Université d'Abomey Calavi (UAC) et Université de Parakou (UP) ;

- (ix) les laboratoires de l'Agence Nationale de Contrôle de Qualité des produits de santé et de l'eau (ANCQ) du Ministère de la Santé ;
- (x) les projets/programmes œuvrant dans les secteurs de l'eau et du climat : Omidelta (2018-2022), PROSEHA 2 de la GIZ (2019-2021), AGIR-Eau de la GIZ, etc.

Le 2 montre les types d'informations produites par les structures, le contenu des informations ainsi que les cibles concernées par les informations :

Tableau 2: Structures produisant les informations sur l'eau et le climat et types d'informations produites au Bénin

Types d'informations	Contenus des informations	Cibles
1. Agence Météo-Bénin (Ministère des Infrastructures et des Transports)		
Bulletins quotidiens de prévisions	<ul style="list-style-type: none"> ○ Température ○ Insolation ○ Vent ○ Humidité ○ Précipitations ○ Phénomènes : brouillard (brume), les tempêtes. 	Tous les usagers au niveau national (agriculteurs, éleveurs, commerçants, ménages, etc.).
Bulletins agro-météorologiques décennaires (tous les 10 jours)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de jours pluvieux ○ Cumul de la précipitation ○ Température ○ Insolation ○ Vent ○ Humidité ○ Etalement de la saison ○ Evapotranspiration ○ Bilan hydrique. 	Tous les usagers mais spécifiquement les agriculteurs/trices.
Bulletin mensuel	<ul style="list-style-type: none"> ○ Rappel des conditions climatiques du mois précédent et celui en cours ○ Précipitation ○ Température ○ Durée d'insolation ○ Vent ○ Perspectives des trois mois à venir. 	Tous les usagers au niveau national.
Produits spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> ○ Produits climatiques sur commandes et selon les besoins de l'utilisateur. 	Chercheur-e-s, les institutions, etc.
2. DG-Eau (Ministère de l'Eau et des Mines)		
Bulletins d'alerte aux inondations	<ul style="list-style-type: none"> ○ Prédiction de la crue par Système d'Alerte Précoce (SAP) ○ Mesure du niveau d'eau dans les bassins. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Tous les usager-e-s mais en particulier les populations des bassins de l'Ouémé et du Niger en aval ○ Les structures d'intervention des risques et catastrophes et les populations

Types d'informations	Contenus des informations	Cibles
		(préfectures, communes, arrondissements, villages).
Informations sur la GIRE	<ul style="list-style-type: none"> ○ Informations utiles : documents administratifs, politiques, techniques et stratégiques, textes réglementaires, procédures d'autorisation, etc. ○ Cartographies des ressources en eau ○ Procédure d'autorisation des forages (formalités administratives) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Tous les usagers au niveau national ○ Les structures (ONG, services public et privé).
Observations hydrométriques	<ul style="list-style-type: none"> ○ Niveau d'eau sur les cours d'eau 	Tous les usagers au niveau national mais en particulier les décideurs.
3. ANAEP-MR		
Situation de l'approvisionnement en eau potable	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réalisation des infrastructures ○ Taux de desserte. 	Tous les usagers aux niveaux national, communal et local.
4. PNE-Bénin		
Bulletins spécifiques d'alerte aux inondations	<ul style="list-style-type: none"> ○ Prévion de la crue par SAP ○ Mesure du niveau d'eau dans les bassins. 	Population du complexe de la lagune de Porto-Novo (Sèmè Kpodji, Adjarra, Porto-Novo, Sô Ava, Aguégúés, Bonou et Adjohoun).
Rapport alternatif sur la gestion des ressources en eau	<ul style="list-style-type: none"> ○ Informations utiles : documents administratifs, politiques, techniques et stratégiques du secteur ○ Vue globale sur l'évolution du secteur. 	Tous les usagers mais en particulier les acteurs et chercheurs du secteur de l'eau.
Café-Média Thématique	<ul style="list-style-type: none"> ○ Emission télévisée sur une thématique du secteur de l'eau. 	Tous les usagers au niveau national.
Bulletin spécifique hydrométéorologique quotidien	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insolation ○ Vent ○ Humidité ○ Précipitations. 	Population du complexe de la lagune de Porto-Novo (Sèmè Kpodji, Adjarra, Porto-Novo, Sô Ava, Aguégúés, Bonou et Adjohoun).
5. SONEB		
Informations sur l'eau en milieu urbain	<ul style="list-style-type: none"> ○ Service de l'eau ○ Abonnement & Branchement ○ Facturation et paiement, contentieux et textes ○ Information sur les marchés publics 	A tous les usagers en particulier les abonnés et potentiels abonnés de la SONEB.

Types d'informations	Contenus des informations	Cibles
6. Autres acteurs : Laboratoires /ANACQ-MS/ Instituts de Recherche/DSI/DGEC/DG FNEC/SONEB/ONGs/DGEFC/ADELAC/Projets/ Universités/ABE, Mairies etc.		
Informations sur les services non climatiques	<ul style="list-style-type: none"> ○ Qualité/quantité de l'eau ○ Risques de pollutions ○ Approvisionnement en eau ○ Assainissement ○ Recherches scientifiques et la mise en œuvre de la GIRE. 	Tous les usagers au niveau national

Source : Données de terrain collectées

A la lecture de ce tableau, on retient que tout le monde à toutes les échelles, peut utiliser les services d'informations sur l'eau et le climat pour gérer ses activités professionnelles, domestiques et ses loisirs aussi bien en milieu urbain que rural. Les services d'informations météorologiques et climatiques ont pour mission de produire en temps opportun et réel un bulletin compréhensible par les utilisateurs finaux (un ensemble hétérogène d'intervenants sur le plan national, départemental et communautaire) qui les aident à prendre des décisions, à se préparer et à intervenir promptement. Quant au service non climatique, il permet de s'informer. Par exemple, la diffusion d'information sur la coupure d'eau par la SONEB à cause d'une intervention technique ou d'une panne peut permettre à la population de stocker de l'eau en attendant la reprise du service. La sensibilisation sur les conséquences liées à la contamination des ressources en eau par les ordures peut faire prendre conscience des sources des maladies hydriques aux populations. L'on constate ainsi que l'information est disponible pour tous. Toutefois, tenant compte de l'environnement socio-culturel, il reste à savoir si l'information produite est accessible pour tous. La population dont le niveau d'instruction est faible ne lit pas les bulletins et utilise très faiblement l'internet. Les radios et télévisions nationales (ORTB) qui sont les plus utilisées par les structures ne sont pas captées dans toutes les localités du Bénin. L'échelle géographique et le niveau de détail des informations produites ne permettent pas toujours aux différentes communes de se retrouver.

3.2. Canaux de diffusion des informations et les cibles

Ce paragraphe présente les produits et services d'information, les différentes plateformes de diffusion des structures, le plan de contingence et autres types de canaux de diffusion.

3.2.1. Types de canaux utilisés pour la diffusion des produits et services d'information

Toutes les structures productrices ou distributrices des informations liées à l'eau et au climat utilisent majoritairement les mêmes canaux pour la diffusion des informations. Les fréquences de diffusion et le canal utilisé par chaque structure est fonction de sa politique. Plusieurs catégories de canaux sont utilisées :

- Techniques d'Information et de Communication (TIC) : sites internet, réseaux sociaux (Whatapp, Facebook, Twiter, Linkind, etc.) pour la diffusion des bulletins quotidiens, décadaires et mensuels des structures telles que l'Agence Météo Bénin, Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (AGROMET INFO), Bulletin d'Alerte de la Direction Générale de l'Eau, etc.
- Medias : la radio nationale (ORTB), les radios communautaires et les chaînes de télévision pour la diffusion des bulletins et des émissions télévisées telles que le café média.
- Séances d'Information, d'Education et de Communication (IEC) : des séances de sensibilisations directes (par des animateurs ou agents décentralisés) aux groupes cibles bénéficiaires des projets, des débats télévisés et radiophoniques,
- Technique endogène : messages diffusés par des crieurs publics

- Tests et analyses de laboratoire
- Publication d'articles et ou de mémoires scientifiques à travers les bibliothèques, les colloques, des maisons d'édition et des sites internet.

Malgré la diversité des canaux de communication utilisés par les différents acteurs producteurs et diffuseurs des informations relatives à l'eau et au climat, les informations sont pas ou très peu accessibles à toute la population de la zone d'étude en particulier aux femmes et à leurs groupements pour des raisons liées à l'absence des technologies adaptées ou au faible niveau d'instruction des populations.

3.2.2. Systèmes d'Alerte Précoce (SAP)

Selon le rapport de la Stratégie Nationale de la Réduction des Risques de Catastrophes (2019-2030), il existe plusieurs Systèmes d'Alerte Précoce au Bénin : (i) le SAP en cas de catastrophes liées à des aléas hydro climatiques ; (ii) le SAP sur l'observation de l'évolution des prix des denrées agricoles sur le marché (CTSAGSA, ex ONASA) et (iii) le système de surveillance épidémiologique du Ministère de la Santé. Dans la présente mission, c'est le mécanisme de diffusion des SAP en cas de catastrophes liées aux aléas hydro-climatiques qui est considéré.

L'alerte précoce comprend quatre éléments : la connaissance des risques, le contrôle technique et service d'alerte, la communication et diffusion des alertes et la capacité de réponse de la communauté. Les SAP constituent un moyen efficace pour réduire la vulnérabilité et accroître la capacité d'adaptation aux phénomènes météorologiques et au changement climatique.

En ce qui concerne le SAP en cas de catastrophes liées à des aléas hydro-climatiques, il a été créé depuis 2014, la Cellule Interinstitutionnelle de Prévision et d'Alerte (CIPA)⁹ chargée d'assurer une collaboration étroite en matière de projections sur l'évolution du climat, d'évaluation de ses incidences et de stratégies visant à prévenir les catastrophes. Cette cellule est composée de (i) l'Agence Nationale de Météorologie, (ii) la Direction Générale de l'Eau, et (iii) l'Institut de Recherches Halieutiques et Océanographiques du Bénin (IRHOB).

La CIPA a pour mandat « la surveillance des données hydrométéorologiques et océanologiques (extrêmes) en vue de déclenchement d'alertes aux risques concernés : sécheresses, inondations, niveau de la mer, vents forts et érosion côtière ». Elle est fonctionnelle de façon saisonnière, notamment lorsque la situation hydrométéorologique et océanologique nationale devient critique et le requiert, et cesse ses travaux dès que la situation revient à la normale.

Sur le plan national, le système de communication est composé de la cellule de prévision (DGEau, Agence Météo-Bénin et IRHOB) chargée d'émettre les alertes et de l'Agence Nationale de Protection Civile (ANPC) qui assure la diffusion des alertes par le circuit normalisé de communication et d'alerte d'hydro-climatique.

Pour faciliter la diffusion des alertes précoces en cas de catastrophe hydro climatique au Bénin, un arrêté¹⁰ portant création, organisation, composition, attributions et fonctionnement de la mise œuvre du Mode Opérateur Normalisé (MON) de communication a été pris par le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des cultes.

⁹La CIPA est créée par une note de service n° 008/MERPMEDER/DG-EAU/DNP/CNP SAP/GAF/Ass CNP du 29 août 2014 du Directeur Général de l'Eau, en sa qualité de Directeur National du Projet SAP Bénin. La CIPA comprend 10 membres provenant des institutions sectorielles compétentes dans la collecte, l'analyse et la prévision des risques.

¹⁰ arrêté n° 192/MISPC/DC/SGM/ANPC/SA portant création, organisation, composition, attributions et fonctionnement de la mise œuvre du Mode Opérateur Normalisé (MON) de communication pour la diffusion d'alertes précoces en cas de catastrophe hydro climatique au Bénin du 29 octobre 2014. Le MON est mis en place au sein du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP).

3.2.3. Description de la plateforme Mode Opérateur Normalisé (MON)

Le Bénin dispose d'une plateforme de diffusion des informations relatives au SAP. La coordination des actions de réduction des risques de catastrophe est à la charge de l'ANPC. Cette dernière est chargée de la communication, de la diffusion de l'information produite par les fournisseurs de services climatiques à travers le Mode Opérateur Normalisé (MON) et de la mobilisation des secours. Le MON a pour fonction :

- ✓ d'assurer l'échange d'informations et la large diffusion en temps réel des alertes relatives aux aléas hydro climatiques reçues des structures nationales en charge de la production d'alertes, sous formes appropriées, notamment auprès des populations, des décideurs publics et des partenaires techniques et financiers ;
- ✓ de faciliter l'acheminement de l'information vers les populations des communes concernées en temps réel afin qu'elles puissent se préparer avant l'arrivée d'une catastrophe ;
- ✓ de suivre et d'animer toutes les activités d'alertes précoces afin d'éliminer ou de réduire les risques de catastrophes dans les domaines hydro climatiques.

La figure ci-dessous illustre le mécanisme global de diffusion de l'information produite par les fournisseurs de services climatiques à travers le Mode Opérateur Normalisé (MON) de l'ANPC.

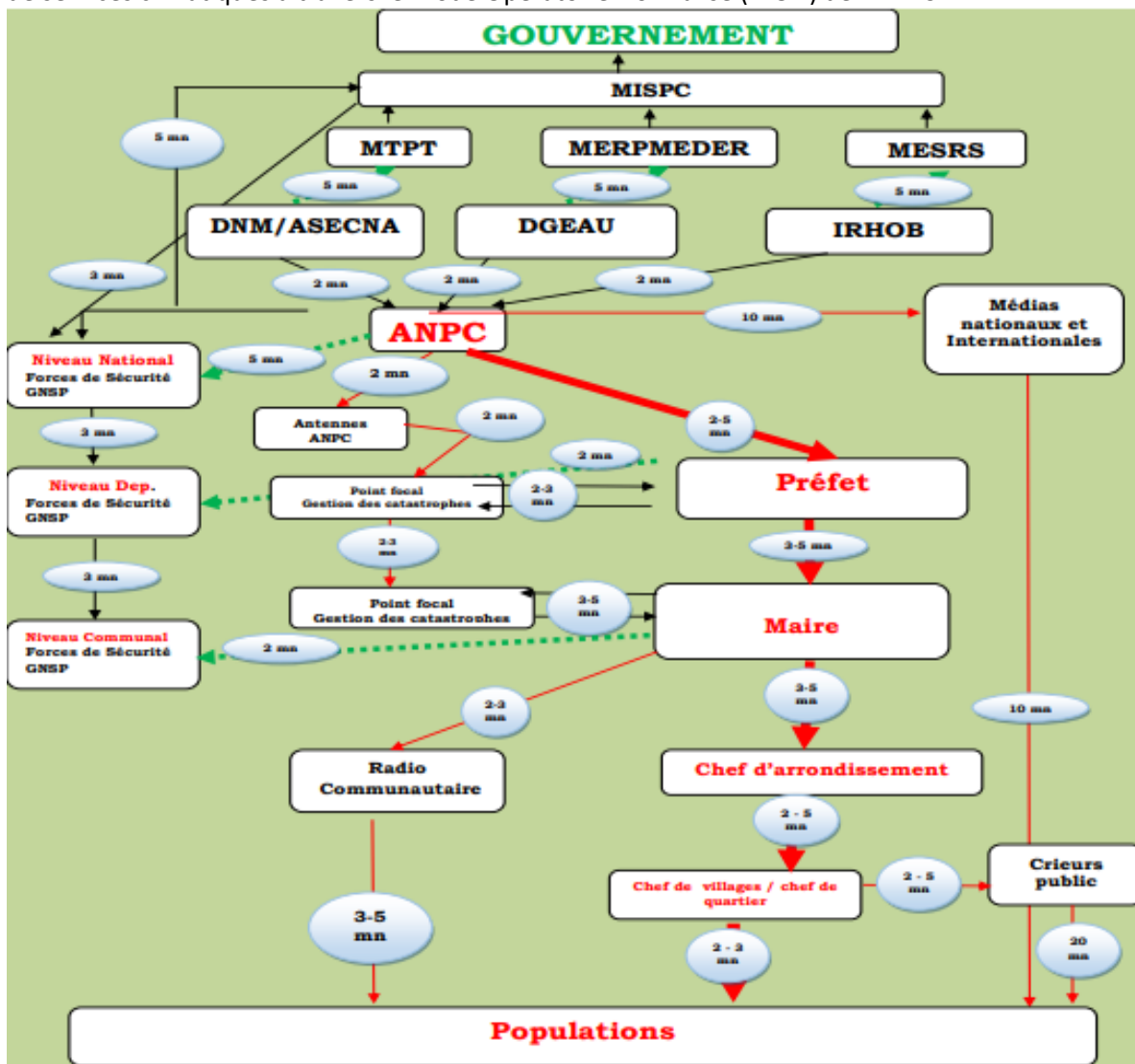


Figure 1: Différents acteurs impliqués aux niveaux national, départemental, communal et local dans la diffusion des alertes selon le Mode Opérateur Normalisé (MON)

Source : Rapport de la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe (2019-2030)

La diffusion des informations en cas d'alerte implique différents acteurs aux niveaux national, départemental, communal et local. Ainsi en une durée de 20 minutes, la transmission de l'alerte reçue par l'ANPC peut parvenir à la population. Les différents acteurs du MON fonctionnent suivant un circuit constitué de quatre niveaux d'intervention :

- Au niveau national, l'ANPC reçoit l'alerte de la CIPA et la transmet (i) d'une part au préfet et au chef de l'ANPC de la zone (dans le cas de la présente étude aux préfets de l'Atacora et de la Donga), et (ii) d'autre part au président de la Plateforme Nationale de Réduction des Risques de Catastrophe et d'Adaptation au Changement Climatique (PNRCC-ACC). Le président de la plateforme, à son tour, transmet l'alerte au gouvernement, aux membres de la plate-forme et ensuite aux médias (nationaux et internationaux).
- Au niveau départemental, le point focal départemental de l'ANPC, qui reçoit l'alerte de son chef de zone et/ou du préfet la transmet au niveau local au maire et au point focal de la mairie concernée et d'autre part, aux membres de la plateforme départementale pour Réduction des risques de catastrophe et adaptation au changement climatique. Une autre option consiste à ce que l'alerte soit envoyée par l'ANPC et/ou le point focal au préfet, qui est responsable de la poursuite de l'émission de l'alerte.
- Au niveau de la commune, le maire ou le point focal de la mairie transmet l'alerte à la fois au chef d'arrondissement, à la radio communautaire et aux membres de la Plateforme municipale et locale pour la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique.
- Au niveau de l'arrondissement, le chef d'arrondissement transmet à son tour l'alerte aux chefs de villages, aux relais communautaires, aux chefs de quartier, aux pairs éducateurs et aux structures organisées à la base qui la reproduisent à leur tour au niveau de la population en utilisant tous les canaux de diffusion appropriés notamment les crieurs publics. Ces pairs éducateurs ont été formés pour diffuser l'information sur le climat. De même, des secouristes ont été formés dans les communautés pour apporter des premiers secours en cas de catastrophes.

Cette description du mécanisme de diffusion est résumé par le schéma ci-dessous

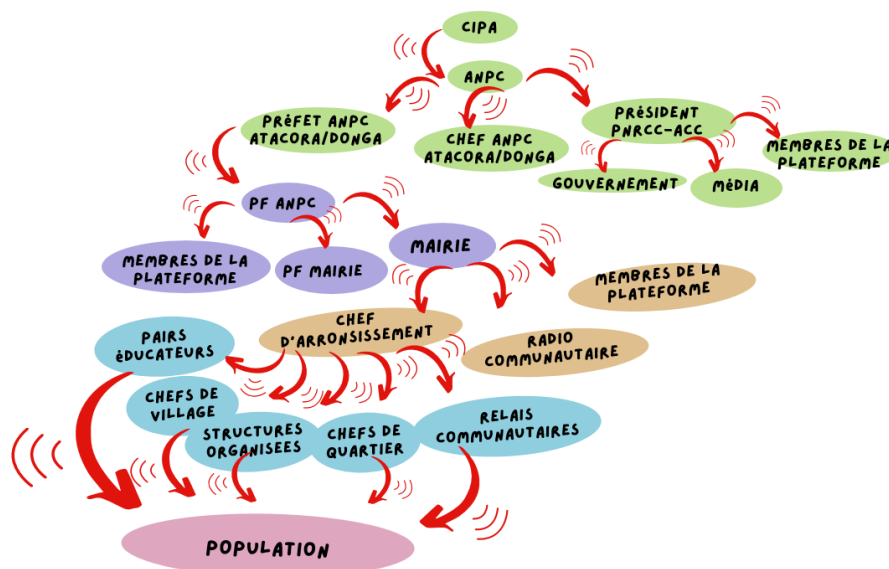


Figure 2 : Schéma simplifié du mécanisme de diffusion des alertes selon le Mode Opératoire Normalisé (MON)

Ainsi dans le mécanisme de gestion d'alerte du MON, les canaux de diffusion sont laissés libres choix à l'acteur selon les moyens dont il dispose. Mais les lacunes de ce mécanisme est l'absence des faitières, des groupements et associations des hommes et des femmes. Il est resté administratif. Les informations les plus diffusées par le SAP porte sur la hauteur d'eau, la vitesse du vent, le niveau d'alerte et les localités concernées

par l'alerte. Toutefois, l'ANPC ne dispose pas d'outils spécifiques lui permettant de diffuser les informations sur les vents violents (très fréquents dans la zone du projet de démonstration). La figure qui suit illustre le bulletin du SAP :

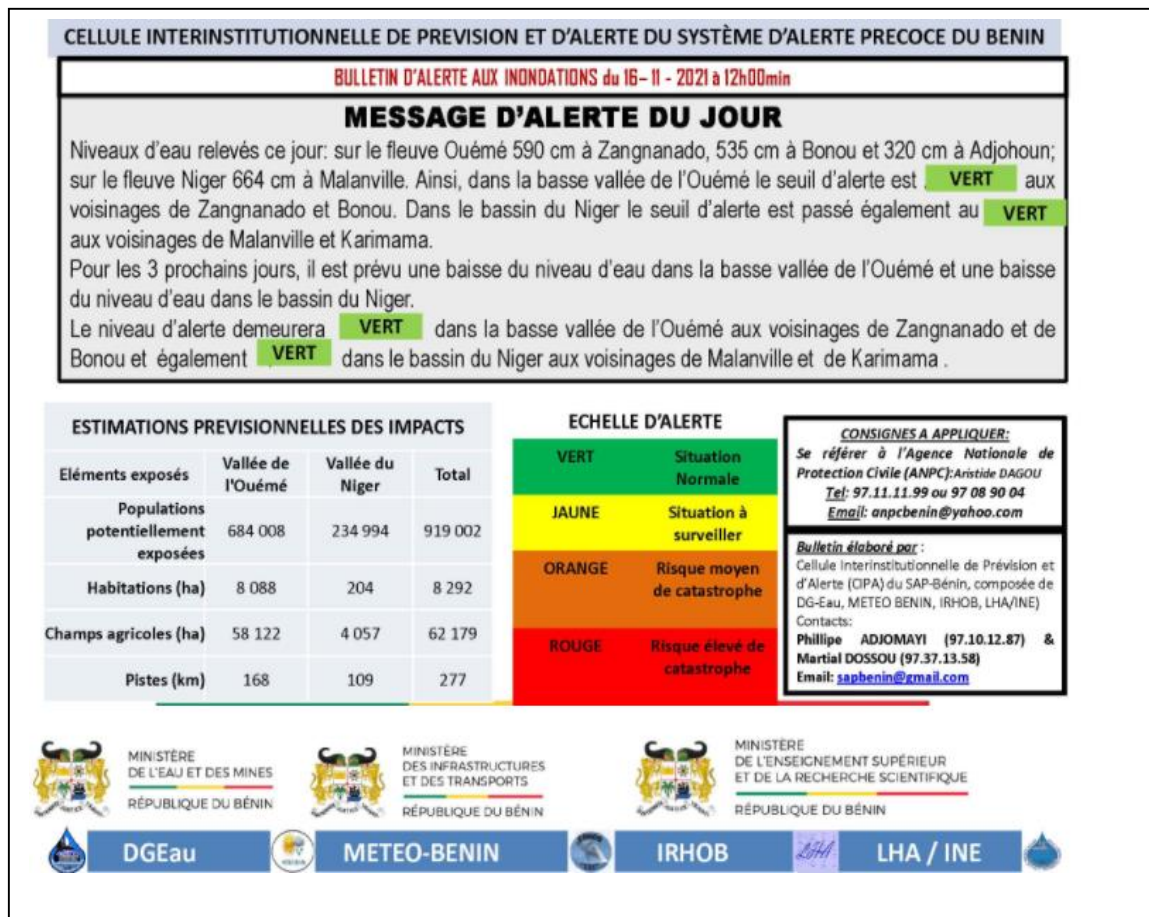


Figure 3: Bulletin du Système d'Alerte Précoce

Source : <https://ressources-eau.gouv.bj/pages/6-systeme-dalerte-precoce>

Météo Bénin ne disposerait pas d'outils permettant d'informer de façon quotidienne, les populations de la survenance d'un vent violent. Aussi, la diffusion des informations n'est pas adressée de manière locale selon les phénomènes à haut risque de la zone. Au regard des acteurs impliqués dans la diffusion des informations du SAP, il n'existe pas beaucoup de femmes dans le dispositif. En effet, il existe une faible représentativité des femmes au niveau des conseils communaux, des conseils de villages, des relais communautaires, etc. A titre d'exemple, en 2020, les femmes représentent 8,4 % des membres de l'Assemblée Nationale, moins de 5% au niveau des conseils communaux et 20,8 % au niveau du Gouvernement.

Pour renforcer la participation des femmes dans le dispositif de diffusion des informations du SAP, l'on pourrait intégrer les représentants des femmes (les présidentes des groupements des femmes ou autres femmes leaders) dans les villages.

3.2.4. Description du Plan de contingence National

Le Bénin dispose d'un plan de contingence adapté à la subdivision administrative de son territoire. Le plan de contingence est un outil de réponse qui permet de :

- ✓ analyser les aléas et les risques, leurs impacts socio-économique, environnemental et culturel ;
- ✓ définir à l'avance des mécanismes de gestion et de coordination, tant au niveau national que local ;
- ✓ rechercher les services communs s'occupant de la mobilisation des ressources, de la logistique et de la communication ;
- ✓ gérer l'information et développer un plan de réponse immédiate à partir des différents secteurs d'activités (alimentation et nutrition, eau, hygiène et assainissement, santé, communication et média, éducation, protection, abris et logistique).

En cas de situation d'urgence, le commandement est confié à l'autorité administrative susceptible de coordonner l'action des équipes hétérogènes d'intervention coopérant à la distribution des secours nécessaires et de prendre sous sa responsabilité toutes mesures appropriées. A cet effet, conformément aux dispositifs institutionnels et réglementaires, le chef de village ou de quartier est le premier responsable de la gestion des situations de crises ou de catastrophes dans sa localité. Il fait appel au Maire lorsqu'il est dépassé.

La responsabilité de la gestion des situations de crises et de catastrophes incombe aux maires disposant comme outil, du Plan de contingence communal. Lorsque la gestion de la situation dépasse la commune, le niveau supérieur qu'est la préfecture est sollicitée. Les préfets de département sont responsables de la gestion des crises et catastrophes dans leur ressort territorial avec pour outil le Plan d'Organisation de la Réponse de Sécurité Civile (Plan ORSEC). Ces derniers font appel au niveau national dont l'outil de gestion est le Plan de Contingence National (PCN). Lorsque le niveau national est dépassé, le Plan de Contingence Inter Agence du Système des Nations Unies est activé. La figure ci-dessous illustre le mécanisme de gestion et ou d'alerte de crises conformément au plan de contingence communal.

Mécanisme de gestion et/ou d'alerte de crises



Figure 4 : Mécanisme d'intervention sur le Plan Contingence selon les acteurs et le niveau

La figure ci-dessus illustre par échelle d'ordre décroissant le responsable de la gestion des crises et de catastrophes selon sa compétence technique et administrative. L'autorité hiérarchique est sollicitée si le premier responsable est limité techniquement et ou financièrement dans son intervention de gestion de crises.

Toutefois, selon les informations collectées le plan de contingence au niveau communal est supposé être actualisé chaque année en fonction de la période de survenance des aléas climatiques. Mais les deux communes de la zone d'intervention du WADECP-G ne disposent pas de plan de contingence à jour car la

Commune de Tanguiéta a élaboré en 2020 son plan de contingence communal de 2021 mais non actualisé en 2021 pour l'année 2022. Ledit plan de contingence couvre trois (03) aléas que sont : menace d'extrémisme violent, alcoolisme/tabagisme et conflits sociaux. Le vent violent qui est un des phénomènes liés au climat sévissant dans Tanguiéta est classé 5^{ème} par ordre de priorité des phénomènes de la commune. Quant à la commune de Copargo, elle n'en dispose pas de plan de contingence communal.

3.2.5. Chaîne de production et de diffusion d'informations

Les services d'informations relatives à l'eau et au climat ont pour mission de produire en temps opportun et réel, un message compréhensible par les utilisateurs finaux (un ensemble hétérogène d'intervenants sur le plan national, départemental, communal et communautaire) qui les aident à prendre des décisions, à se préparer et à intervenir promptement. Plusieurs acteurs interviennent sur la chaîne de production avec divers degrés de liens. La **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**5 montre la chaîne de production et de diffusion de l'information sur l'eau et le climat du niveau national jusqu'aux populations à la base.

La figure met en relief les différentes parties prenantes et les interactions selon les niveaux d'interventions (politiques, institutionnelles et bénéficiaires) et le lien qui existe entre eux. La politique est définie par le gouvernement et le parlement avec l'appui des partenaires techniques et financiers : c'est le niveau décisionnel supérieur (niveau macro) de la chaîne. C'est elle qui définit les stratégies et oriente la chaîne de production et de diffusion des informations en lien avec l'eau et le climat. Les structures techniques, les producteurs et diffuseurs des informations sont les intermédiaires entre la politique et les bénéficiaires donc le niveau méso. C'est le niveau qui met en œuvre la politique définie par le niveau macro. Enfin la population et les services consommateurs des informations produites constituent le niveau micro. Donc l'accès et l'utilisation des populations aux informations liées à l'eau et climat dépendent de la politique mise en œuvre par le gouvernement avec l'appui des partenaires.

L'accès et l'utilisation des informations par la population (le niveau micro) est fortement influencé par la qualité des interactions entre le décideur (niveau macro) constitué du gouvernement et ses partenaires et les structures de mise en œuvre des politiques (niveau méso) constitué des producteurs et des diffuseurs des informations.

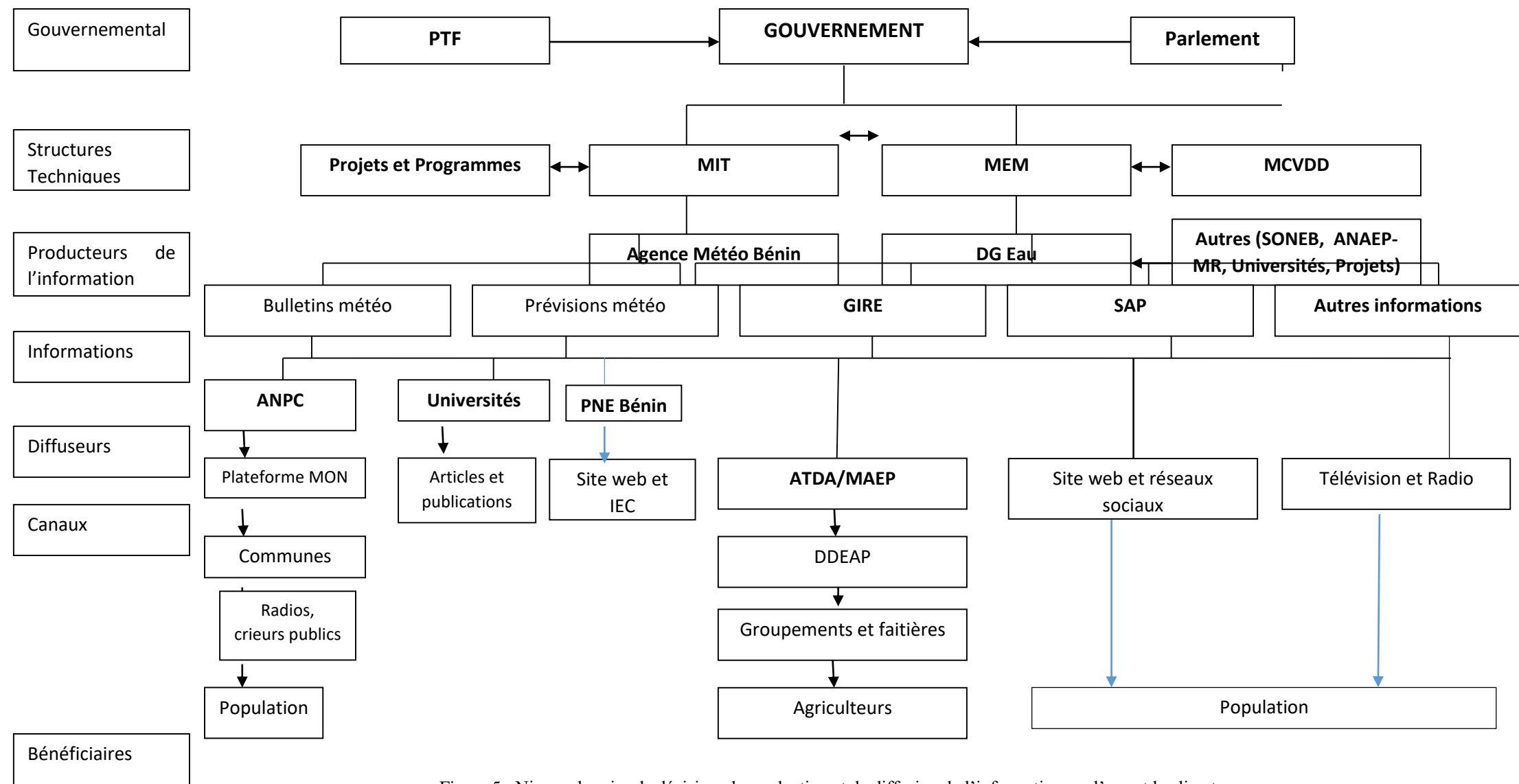


Figure 5 : Niveau de prise de décision, de production et de diffusion de l'information sur l'eau et le climat

IV. Accès et besoins des femmes et leurs organisations en information sur l'eau et le climat dans la zone de l'étude

Dans la zone du projet, avant de savoir si les populations ont accès aux services d'information sur l'eau et le climat, d'une part la description des organisations des femmes est appréciée. D'autre part les besoins en information relative à l'eau et au climat puis le niveau de satisfaction actuelle sont étudiés.

4.1. Les organisations des femmes dans les secteurs de l'eau et le climat

Dans les communes de Tanguiéta et de Copargo, les femmes qui ont besoin des informations sur l'eau et le climat font principalement les activités agricoles et sont regroupés dans les associations professionnelles ou non. Au niveau national, les femmes qui participent à la production et à la diffusion des informations sur l'eau et le climat sont des employées dans les administrations publiques ou des structures non étatiques (privés, ONG, etc.) des secteurs de l'eau & assainissement ainsi que dans l'environnement et climat.

4.1.1. Organisation des femmes dans les communes de Copargo et de Tanguiéta

Au Bénin les femmes représentent 51,2 % de la population alors que dans la zone d'intervention la représentativité des femmes dans les communes de Copargo et Tanguiéta sont respectivement 49,89 % et 51,21%¹¹. Dans ces deux communes, les femmes mènent principalement trois catégories d'activités dont l'accès et l'utilisation des informations sur l'eau et le climat peuvent se révéler indispensables. Il s'agit des activités suivantes : (i) l'agriculture, (ii) le commerce et (iii) la transformation des produits agroalimentaires. Pour mutualiser leurs efforts en menant leurs activités, les femmes sont organisées en des associations professionnelles paysannes telles que :

- Les Coopératives Villageoises des Producteurs/trices (CVP) de maïs, riz, maraîchers, d'acajou, coton, etc.
- Les groupements de femmes transformatrices (du beurre de karité, du fromage de soja, de boisson locale (Tchoukoutou), de manioc, arachides, graine de néré, etc.),
- Les groupements des femmes commerçantes de canne à sucre, de vendeuses des céréales,
- Les groupements de femmes maraîchères,
- Les groupements des femmes productrices de savon liquide et solide, etc.
- Les associations des jeunes,
- Les faitières des associations des producteurs agricoles, (unions communales de producteurs/trices de riz, maïs, soja, anacarde, maraîchers, ...),

Certaines femmes font partie des associations non professionnelles telles que :

- Les comités locaux de l'eau
- Les associations des femmes ville propre (pour la salubrité)

Les groupements de femmes sont quasiment informels et regroupent des effectifs d'environ une vingtaine de membres. La non-formalisation des groupements des femmes constitue un obstacle pour leur participation aux décisions dans les communes. Aussi dans les coopératives mixtes telles que les coopératives villageoises de producteurs/trices de coton, toutes les femmes ne se font pas enregistrées comme membres. La majorité d'entre elles font la production sous le couvert de leurs maris, ce qui leur fait perdre beaucoup d'opportunité comme l'accès direct aux intrants ou aux revenus de vente de coton. Ces intrants et revenus sont donnés par la coopérative aux maris (enregistrés) qui à leurs tours versent une partie à leurs conjoints.

Les groupements de femmes se font majoritairement par affinité et consolidés par des petites tontines de solidarité. Ils sont des occasions de rencontre, de retrouvailles et de partage d'informations entre

¹¹ INSTAD, ex INSAE :RGPH4, 2013

les femmes. Intervenant dans le même secteur, les besoins en information sont donc pour la plupart identiques au sein d'un même groupement. Ils sont utilisés par beaucoup d'acteurs de développement comme des vecteurs de communication, de renforcement de capacités ou engagements politiques. Selon les interviews en groupe, les informations, recommandations ou décisions prises dans les groupes sont majoritairement suivies par les membres, ceci traduit le pouvoir d'influence de ces réseaux au sein de l'organisation sociale des femmes. Malheureusement ces réseaux sont très peu exploités ou associés dans les planifications.

4.1.2. Organisations des femmes au niveau national

La situation diffère dans le secteur de l'eau et assainissement et celui de l'environnement.

❖ Secteur de l'eau et assainissement

Au niveau du secteur de l'eau et assainissement, il existe depuis 2018, le Réseau Béninois des Femmes Professionnelles du secteur de l'Eau et Assainissement (RBFPEA) qui est un acteur important pour mobiliser les femmes professionnelles du secteur de l'eau et assainissement, et renforcer leur leadership et leur visibilité dans le secteur. Les principales actions du réseau portent sur (i) la formation des membres sur des thématiques de l'eau et assainissement, (ii) la sensibilisation des élèves filles dans les lycées et collèges aux métiers de l'eau et de l'assainissement dans le but de les encourager à poursuivre leurs formations universitaires dans les métiers techniques du secteur et (iii) le partage des informations entre les membres. Le RBFPEA dispose d'un groupe WhatsApp qui sert de relais de diffusion des informations y compris les communiqués de la SONEB (notamment pour les coupures d'eau).

❖ Secteur environnement et climat

Le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable dispose d'un service genre et environnement et d'une Cellule focale Genre et Développement formée de 25 membres répartis au sein de toutes les structures du Ministère. Toutefois, il n'existe pas de réseau des femmes du secteur de l'environnement et du climat qui pourrait défendre le leadership des femmes dans le secteur.

❖ Les femmes dans les ONG œuvrant dans l'eau et le climat

Plusieurs ONG travaillent sur la thématique genre, environnement et Changements Climatiques. Ces ONG sont en contact avec les communautés à la base et/ou interviennent en milieu scolaire. Les femmes de certaines de ces ONG ont bénéficié des formations de l'initiative Greens Amazone pour la promotion du leadership des jeunes femmes sur les questions climatiques. Au total, une quinzaine de jeunes femmes issues de 15 ONG ont été formées sur le genre et le changement climatique au cours de la période 2021-2022 par visioconférence. L'objectif de ces formations est d'éveiller le leadership des femmes béninoises sur les questions de genre et de climat. Ces formations ont permis aux jeunes femmes de prendre conscience qu'elles ont le potentiel de jouer un rôle crucial dans la lutte contre le changement climatique¹². Dans les phases futures, l'initiative Green Amazone compte créer un réseau d'ONG pour promotion du leadership féminin et pour diffuser les informations sur l'eau et le climat.

4.2. Besoins d'informations sur l'eau et le climat exprimés par les femmes et les hommes

Face aux effets néfastes du changement climatique dans la zone du projet, les populations aussi bien les femmes que les hommes ont manifesté un besoin d'avoir des informations sur l'eau et le climat car ils/elles sont conscient(e)s qu'il y a un risque pour elles de subir les aléas climatiques (en témoigne le tableau 3 ci-dessous).

¹² <https://kparonbaaru.mondoblog.org/lutte-contre-le-changement-climatique-greens-amazone-implique-les-femmes/>

Tableau 3 : Risques de subir les aléas climatiques dans les différentes activités

Risques	SEXE		TOTAL
	FEMININ	MASCULIN	
1. Il n'y a aucun risque	6,7%	10,5%	8,6%
2. je ne sais pas	0,0%	5,3%	2,6%
3. Il y a un risque	93,3%	84,2%	88,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Enquête CAP, février 2022

La presque totalité des personnes interrogées pensent qu'il y a un risque de subir les aléas climatiques. Plusieurs raisons sont évoquées (Cf Tableau 4) :

Tableau 4 : Raisons pour lesquelles, la population pense qu'il y a un risque d'être impacté par les aléas climatiques

Raisons	SEXE		TOTAL
	FEMININ	MASCULIN	
L'excès ou l'absence de l'eau impacte la productivité	0,0%	6,3%	3,3%
Les activités sont réduites	7,1%	0,0%	3,3%
Retard/perte/baisse de culture	14,3%	6,3%	10,0%
Cela peut gâter la semence, les champs	0,0%	12,5%	6,7%
Bas-fonds disponibles	0,0%	6,3%	3,3%
Le rendement baisse	14,3%	0,0%	6,7%
La pluie gâte nos cultures car nous sommes dans le barrage	7,1%	0,0%	3,3%
La pluie m'empêche de travailler dehors/ de sécher dehors	7,1%	0,0%	3,3%
Il y a mévente dans les marchés	7,1%	0,0%	3,3%
Le vent casse le riz, ensable les récoltes/ le vent ensable les marigots	14,3%	0,0%	6,7%
La pluie empêche les pêcheurs d'exercer leur activité (pas de poisson en cette période)	0,0%	6,3%	3,3%
Non déclaré	28,6%	62,5%	46,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Enquête CAP, février 2022

La population juge qu'il est très important de suivre les informations fournies par les services d'informations sur l'eau et le climat (Tableau 5) car cela permet d'être informé, de prendre ses dispositions, de mieux se planifier et de prévenir les dégâts. De plus ces informations proviennent des spécialistes.

Tableau 5 : Degré d'importance de suivi des recommandations sur l'eau et le climat fournies par Météo Bénin, ANPC, ATDA etc.

Degré d'importance	SEXE		TOTAL
	FEMININ	MASCULIN	
1. Très important	73,3%	89,5%	82,4%
2. Important	13,3%	10,5%	11,8%
3. Peu important	6,7%	0,0%	2,9%
4. Pas d'opinion	6,7%	0,0%	2,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Enquête CAP, février 2022

Plusieurs besoins en informations sur l'eau et le climat ont été exprimés aussi bien par les femmes que par les hommes. La population aimerait savoir :

- Quand est ce que la saison des pluies va démarrer et quelle est la variabilité des pluies sur une courte période (une semaine, un mois).
- La date de la survenance des vents violents. Si les informations sur la survenance des vents violents étaient disponibles, la population allait rester à la maison pour éviter les accidents liés à la chute des toits/tôles. Aussi, ce jour-là, les femmes ne vont pas sécher les vivres (riz, mil, soja, etc.) ni faire la préparation des aliments ou de transformations agricoles dans la cour.
- La survenance des coupures d'eau de la SONEB. Les informations sur la coupure de l'eau courante de la SONEB sont utiles pour aider à faire des stocks et éviter les déconvenues aussi bien au niveau domestique que pour les activités de transformation (soja, karité, gari, ...).
- Pourquoi nos puits d'eau sèchent ils ?
- Comment utiliser peu d'eau et avoir beaucoup de récoltes ?
- Comment utiliser la radio ?
- Quelles sont les semences à cycles courts ?
- Quels sont les prix des matières premières par saison (nééré, karité, soja, ...) ?

Ainsi, l'accès régulier à ces informations permettra à la population de planifier leur quotidien autrement.

Des entretiens individuels (**Tableau 6**), il ressort que les hommes ont souhaité avoir plus d'informations sur le début et la fin de la saison, au moment où les femmes privilégient les informations météorologiques journalières.

Tableau 6 : Besoins des femmes et des hommes en matière d'informations sur l'eau et le climat

Besoins en matière d'informations	SEXE	
	FEMININ	MASCULIN
Début et fin de saison des pluies	33,3%	78,9%
Vitesse de vent	13,3%	21,1%
Informations météorologiques journalières	73,3%	21,1%
Autres (informations sur les semences, le tarissement des puits, les éclipses, ...)	13,3%	10,5%

Effectif		TOTAL
FEMININ	MASCULIN	
15	19	34

Source : Enquête CAP, février 2022

4.3. Exposition de la population aux médias : cas de la radio

Les données sur l'exposition des populations aux différents médias (cas de la radio) sont particulièrement importantes et peuvent aider dans l'adoption du canal pour la diffusion des informations liées à l'eau et au climat. Selon l'Enquête Démographique et de Santé 5^{ème} édition (EDBS V)¹³, la radio est le média le plus utilisé au Bénin (par les femmes et par les hommes). Les statistiques d'exposition des populations à la radio sont présentées dans le tableau 7

Tableau 7 : Exposition (Accès) de la population aux médias : cas de la radio

Caractéristiques par sexe	Population de 15-49 ans n'ayant accès à aucun média			N'ayant accès à aucun média						Ecoute la Radio une fois par semaine en 2018
	2001	2012	2018	Urbain	Rural	Atacora	Donga	Non scolarisé	Second cycle	
Hommes	13%	30%	42%	34%	49%	79%	74%	57%	20%	51%
Femmes	33%	46%	57%	46%	65%	72%	67%	67%	21%	36%

Source : INStaD, EDBS V, 2019

De manière globale, l'accès aux médias varie selon le niveau d'instruction, le milieu de résidence et le sexe. Au Bénin les hommes ont plus accès aux médias que les femmes et cela peut s'expliquer d'une part par le fait que les femmes soient occupées par les travaux domestiques et d'autre part par la non-possession de radio, ou la faible prise de décision d'allumer la radio du mari sans autorisation.

Au regard de cet environnement global de faible accès aux médias, les informations diffusées sur l'eau et le climat ont une faible chance d'atteindre les populations rurales, en particulier les femmes et les jeunes vivant dans la zone de mise en œuvre du projet de démonstration.

Même si les informations produites par Météo Bénin, la DGEau et les autres services d'informations sur l'eau et le climat sont bien adaptées aux besoins réels des populations urbaines et rurales, il est important de souligner que ces informations parviennent faiblement à la population et que ces services sont peu connus des usagers. Le mode de diffusion de ces informations institutionnelles tel que décrit par la figure 2 ci haut (ANPC, MON, SAP, ...) n'est réellement fonctionnel qu'en des situations d'urgences. Les sites internet de ces services ne sont pas non plus connus ou ne sont pas fréquentés par la majorité de la population. Les radios et télévisions à travers lesquelles les informations sont généralement diffusées, à savoir les chaînes de l'ORTB sont peu suivies par la population qui préfère les radios communautaires de proximité.

4.3.1. Sources d'informations et canaux de communication au niveau local

Dans la zone de l'étude (Copargo et Tanguiéta), les canaux de communication les plus utilisés par les populations ont été identifiés lors des focus group et entretiens individuels. Il s'agit de :

- radios communautaires ;
- téléphones, en particulier à travers les messages audios et les SMS ;
- crieurs publics qui passent de maison en maison ;
- réunions dans les groupements féminins ;
- animateurs d'ONG intervenant dans le domaine du changement climatique ;
- informations de bouche à oreille et

¹³ INStaD, EDBS V 2017-2018, avril 2019, p 32

- savoirs endogènes (connaissances locales relatives aux indicateurs endogènes de reconnaissance des aspects climatiques).

Les radios communautaires captées dans les communes de Copargo sont la Radio Solidarité de Djougou, la Radio Parakou et la Radio Tanéka de Copargo. Pour la commune de Tanguiéta, il s'agit de la Radio Nanto et de Radio Parakou.

Le Tableau 88 montre les canaux de diffusion des informations sur l'eau les plus connus des femmes et des hommes de Copargo et de Tanguiéta.

Tableau 8 : Connaissance des canaux de diffusion des informations sur l'eau et le climat

Canaux	SEXE		TOTAL
	FEMININ	MASCULIN	
Radio	40,0%	78,9%	61,8%
TV	26,7%	15,8%	20,6%
WhatsApp/ Facebook/ LinkedIn,...	26,7%	26,3%	26,5%
Bouche à oreille	60,0%	52,6%	55,9%

Effectif		TOTAL
FEMININ	MASCULIN	
15	19	34

Source : Enquête CAP, février 2022 ;

Le « bouche à oreille » et la radio sont les canaux de diffusion les plus connus par les femmes et par les hommes. Les réseaux sociaux et la TV sont accessoirement cités. Toutefois, le suivi des informations sur l'eau et le climat est jugé difficile ou très difficile par la majorité des femmes (60,00%) interrogées alors que les hommes sont peu nombreux (21,05%) à éprouver les mêmes difficultés (Tableau 9a9a). Les raisons de ces difficultés sont données dans le tableau 9b.

Tableau 9a : D'après vous, à quel point est-il difficile pour vous de suivre les informations liées à l'eau et au climat ?

Degré de difficultés à suivre les informations liées à l'eau et climat	SEXE		TOTAL
	FEMININ	MASCULIN	
1. Pas difficile du tout	26,7%	36,8%	32,4%
2. Un peu difficile	13,3%	36,8%	26,5%
3. Difficile	20,0%	10,5%	14,7%
4. Très difficile	40,0%	10,5%	23,5%
5. Pas d'opinion	0,0%	5,3%	2,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Enquête CAP, février 2022

Les raisons qui rendent difficiles l'accès à l'information est la non-possession de radio/ TV ainsi que la non-régularité des informations.

Si la réponse est « très difficile », quelles sont les raisons ?

Tableau 9b : Raisons de la réponse « Très difficile du Tableau 9a

Raisons	SEXE		TOTAL
	FEMININ	MASCULIN	
Pas de radio/ TV	33,3%	0,0%	25,0%
Le temps de diffusion est non adapté	16,7%	0,0%	25,0%

Raisons	SEXE		TOTAL
	FEMININ	MASCULIN	
Les informations ne sont pas régulières	50,0%	0,0%	25,0%
Les informations ne sont pas diffusées	0,0%	0,0%	25,0%
Non déclaré	0,0%	0,0%	25,0%
Total	100,0%	0,0%	25,0%

Source : Enquête CAP, février 2022

Il existe des inégalités entre les hommes et les femmes en matière de possession et d'utilisation des moyens de communication. A cela s'ajoutent les difficultés d'accès aux technologies de communication adaptées.

❖ Possession et utilisation de radio

En ce qui concerne la possession et l'utilisation de la radio, les populations ont déclaré que c'est souvent le mari qui achète la radio et qui l'utilise. Il suit les informations dans sa chambre ou l'emporte dans le champ ou autre lieu de travail. Aussi, quand le mari n'est pas là, la radio n'est pas accessible car souvent enfermée dans la chambre du mari. Mais la femme peut demander et obtenir l'autorisation pour écouter la radio si le mari ne l'utilise pas. Les femmes suivent peu les informations à la radio car elles sont occupées par les travaux domestiques au retour du champ ou autre lieu de travail. Souvent les femmes sont informées à travers le canal de « bouche à oreille » en particulier par leurs maris les soirs ou par leurs voisins ou camarades. En effet, après avoir mangé et prié, il y a un temps consacré aux échanges dans le ménage sur les activités de la journée. C'est à ces occasions que les échanges d'information se font. Toutefois, certaines femmes se sont achetées des postes radios et les utilisent. Même si la plupart des téléphones comportent des radios, celles-ci sont peu utilisées. Les femmes peuvent s'acheter des postes radio mais parfois elles ne voient pas l'intérêt d'en posséder. Il y a dès lors, une nécessité de sensibiliser les femmes sur l'importance de suivre les informations à la radio.

❖ Possession et utilisation de téléphone

Selon une étude récente¹⁴, dans l'ensemble des Pays à Revenus Faibles et Intermédiaires (PRFI), la possession d'un téléphone portable a connu une croissance importante dans le monde depuis 2014. Malgré cette croissance, la possession d'un téléphone portable est loin d'être universelle. Dans l'ensemble des PRFI, 15 % des adultes ne possèdent pas encore de téléphone portable et 45 % n'utilisent pas l'internet mobile. Ces personnes appartiennent souvent aux catégories de population les plus marginalisées et se trouvent, de manière disproportionnée, parmi les ruraux, les analphabètes, et les personnes plus âgées. Il s'agit aussi le plus souvent de femmes.

Dans les PRFI, 80% des femmes possèdent désormais un téléphone portable. La téléphonie mobile favorise l'autonomisation des femmes en leur permettant de se sentir davantage connectées, plus en sécurité et capables d'accéder à des informations et des services.

Au Bénin, EDBS V2017-2018, a montré que 80 % des hommes contre 51 % des femmes possèdent un téléphone portable¹⁵. La possession d'un téléphone portable est plus répandue en milieu urbain qu'en

¹⁴Source : GSMA, CONNECTED WOMEN, Rapport 2019 sur les inégalités entre hommes et femmes dans la téléphonie mobile, 64p

¹⁵ INSAE, EDS 2017-2018, p 289

milieu rural. En milieu urbain, 64 % des femmes possèdent un téléphone portable contre 42 % en milieu rural. Pour les hommes, ces pourcentages sont de 83,8% en milieu urbain et 76,3% en milieu rural. Les écarts de possession de téléphones sont donc plus grands en milieu rural qu'en milieu urbain.

Dans la zone du projet WACDEP-G, l'analyse de la possession et de l'utilisation du téléphone par les hommes et les femmes, basée sur les entretiens en focus groupe et sur l'enquête CAP a montré que 80,00% des femmes et 89,50% d'hommes possèdent un téléphone (simple ou un Android) (Tableau 1010)

Tableau 10 : Possession de téléphone par les hommes et les femmes de l'échantillon

Possession de téléphone	SEXE		TOTAL
	FEMININ	MASCULIN	
Oui/ Possède	12	17	29
Non/Ne possède pas	3	1	4
(vide)/Pas de réponse		1	1
Total	15	19	34
Pourcentage de « oui »	80,00%	89,50%	85,29%

Source : Enquête CAP, février 2022

Ce niveau de possession des téléphones par les femmes et par les hommes interrogés ne reflète pas le niveau général de la population des communes concernées. En effet, les focus group et les entretiens ont ciblé les personnes actives membres des groupements d'hommes et/ou de femmes disposant par conséquent de plus de capacités à acquérir un moyen de communication.

La possession d'un téléphone par les femmes ne signifie pas que ces téléphones sont utilisés pour la communication. En effet, certaines femmes, en particulier les plus jeunes ont déclaré qu'elles n'ont pas le droit d'installer les cartes SIM (*Subscriber Identity Module*) dans leurs téléphones à cause de l'interdiction de leurs maris. Selon elles, les hommes ont peur qu'en utilisant les téléphones, leurs épouses se laissent courtiser par d'autres hommes et deviennent infidèles. Les téléphones des femmes servent principalement à accéder aux jeux électroniques. Ce problème est surtout rencontré par les femmes jeunes et sans autonomie financière (agricultrices). Les femmes âgées ou les femmes ayant un revenu (artisanes, commerçantes) peuvent utiliser leurs téléphones librement.

Dans les communautés rurales, les femmes âgées sont mieux écoutées par les hommes. Elles possèdent donc un pouvoir de négociation et de persuasion qui pourrait être exploité pour sensibiliser les hommes à laisser les jeunes femmes utiliser librement leurs téléphones en leur montrant les avantages que peut avoir la famille quand la femme aussi bien que l'homme utilise librement son téléphone pour communiquer et s'informer. Il faudra sélectionner des femmes leaders parmi les femmes y compris parmi les femmes âgées pour sensibiliser les hommes et opérer le changement. Il faut aussi sélectionner les hommes leaders pour témoigner des avantages que leurs familles tirent de la liberté de la femme à communiquer librement.

Concernant l'accès aux informations par la radio ou par le téléphone au cours de semaine de l'entretien, l'on constate que seules 26,67% des femmes contre 52,63% des hommes ont suivi les informations par la radio (Tableau 111) ou par le téléphone (Tableau 122).

Tableau 11 : Nombre de femmes et d'hommes ayant suivi les informations à la radio au cours de la semaine

Suivi informations par Radio	SEXE		TOTAL
	FEMININ	MASCULIN	
1. Oui	26,7%	52,6%	41,2%
2. Non	66,7%	42,1%	52,9%
ND	6,7%	5,3%	5,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Enquête CAP, février 2022

Tableau 12 : Nombre de femmes et d'hommes ayant suivi les informations par téléphone au cours de la semaine

Suivi informations par Téléphone	SEXE		TOTAL
	FEMININ	MASCULIN	
1. Oui	26,7%	52,6%	41,2%
2. Non	60,0%	36,8%	47,1%
ND	13,3%	10,5%	11,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Enquête CAP, février 2022

Cette différence entre les femmes et les hommes peut être liée non seulement à la possession des actifs d'informations (radio et téléphone) mais aussi à la croyance selon laquelle « c'est la responsabilité de l'homme de planifier les activités champêtres. C'est pour cela qu'il doit s'informer davantage ». Selon un focus group, ce sont les hommes qui décident de « quand » est-ce qu'il faut aller labourer, faire le semi, sarcler, récolter, etc. Ce désintérêt de la femme à s'informer et à se former, se nourrit des normes sociales qui confinent la femme dans la sphère domestique pour s'occuper des activités reproductives (préparer les repas, s'occuper des soins des enfants et des personnes âgées, etc.). Toutefois, l'on constate qu'avec l'évolution actuelle des mentalités, il y a une émergence des femmes leaders qui pourraient constituer des modèles et des mentors pour les autres femmes. La sensibilisation des femmes à s'informer et à scolariser leurs enfants aussi bien les filles que les garçons constituent une étape importante pour le changement des mentalités et la transformation de la société. De même, la sensibilisation des hommes à l'entraide familiale est primordiale.

Encadré 2

Un exemple de bonne pratique qui pourrait inspirer est constaté au niveau du projet « Autonomisation des femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD)¹⁶ » financé par la Banque Mondiale. En effet, les « écoles des maris », une des composantes de ce projet, constituent un lieu d'apprentissage et de dialogue où les hommes se réunissent chaque semaine pour échanger sans crainte de jugement sur les sujets traditionnellement laissés aux femmes tels que la planification familiale, les consultations prénatales etc. L'idée derrière ces « écoles de maris » est d'améliorer l'égalité des sexes en éveillant les hommes aux droits des femmes, à la répartition des tâches ménagères, à la planification familiale, à la grossesse ou encore à la charge mentale, etc. A l'aide de ce projet, plus de 1.640 écoles des maris ont été créées dans sa zone d'intervention depuis 2015.

Source : <https://www.alliance-sahel.org/actualites/autonomisation-femmes-au-sahel/>

¹⁶ Ce projet a couvert les pays du Sahel suivants : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Mauritanie et Tchad (2015-2018). Actuellement, le projet SWEDD s'étend à 9 pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad, Guinée et le Cameroun).

A part la non possession des radios et des téléphones dans les zones du projet, il faut aussi ajouter d'autres difficultés telles que (i) la faible couverture des médias, (ii) la faible couverture des réseaux mobiles (Moov et MTN), (iii) le coût de communication téléphonique élevé pour des faibles revenus et (iv) la difficulté de manipulation des téléphones pour les femmes qui ne savent ni lire ni écrire.

❖ **Accès à l'information sur l'eau et le climat par d'autres sources**

Les sources d'informations les plus accessibles aux populations rurales sont les projets qui œuvrent dans le secteur de l'environnement et du climat. A travers les animateurs et coordonnateurs, ces projets permettent d'organiser des séances de sensibilisation et d'information pouvant déboucher sur la planification et la mise en œuvre des actions concrètes d'adaptation au changement climatique. C'est le cas par exemple du projet «Ton Futur, Ton Climat » mis en œuvre dans la commune de Tanguiéta autour du barrage de Tchoutchoubou. Sa mise en œuvre réunit plusieurs acteurs dont le PNE Bénin, l'Association Communale de l'Hygiène et de l'Assainissement (ACHA), la Mairie et l'ONG JURA Afrique- Bénin. Dans le cadre de ce projet, plusieurs activités sont menées notamment (i) la sensibilisation de la population sur la pollution de l'environnement et son impact sur les ressources en eau de surface, (ii) la plantation des arbres, (iii) les formations sur la fabrication de compost, etc.

De même, dans la commune de Copargo, le Projet de Résilience au Changement Climatique par la Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols et la Gestion de l'Eau (PRCC-GIFSE); conduit par le Laboratoire d'Analyse et de Recherches sur les Dynamiques Economiques et Sociales (LARDES) de l'Université de Parakou appuie les groupements d'hommes et de femmes à adopter les techniques de résilience face au CC dans 6 villages¹⁷ chez les maraichers, les riziculteurs, les cultivateurs de maïs, etc.

4.3.2. Participation des femmes et leurs organisations au processus de prise de décision et de choix sur l'utilisation des services d'informations sur l'eau et le climat.

Dans tout système organisationnel, l'accès à l'information constitue un pouvoir pour une prise de décision surtout pour des acteurs en particulier les personnes vulnérables dont les femmes et leurs groupements face aux aléas du changement climatique. Les femmes du secteur d'intervention du projet WACDEP-G mènent trois catégories d'activités dont l'accès et l'utilisation des informations sur l'eau et le climat peuvent se révéler indispensables. Il s'agit des activités suivantes :

- l'agriculture : les femmes agricultrices ont besoin des informations liées à l'eau et au climat car l'agriculture béninoise est pluviale et souffre tant du déficit que de l'excès des pluies. Ainsi, la variabilité des précipitations est un obstacle majeur à la durabilité de l'agriculture au Bénin. L'accès aux informations relatives à l'eau et au climat peut permettre aux productrices d'organiser leurs activités champêtres et de repérer les dates optimales de semis ;
- le commerce : les femmes commerçantes ont besoin de l'information sur l'eau et le climat (pluie orageuse, vent fort, etc.) pour pouvoir anticiper ou réduire les marchandises à étaler afin d'éviter ou de réduire les dommages éventuels à la survenance d'un phénomène climatique ;
- la transformation des produits agroalimentaires : l'accès et l'utilisation des informations relatives à l'eau et au climat par les femmes formatrices peuvent leur permettre de planifier leurs activités de séchage afin de ne pas être surprises par un vent chargé de poussière et de sable ou par une pluie sporadique et spontanée. Comme illustration

¹⁷ Il s'agit des (i) producteurs et productrices de riz (50 personnes appuyées dont 36 hommes et 14 femmes) ; (ii) des maraîcher-e-s : 50 personnes accompagnées (dont 14 femmes et 36 hommes) et les producteurs de maïs : 50 personnes accompagnées (14 femmes et 36 hommes). Il est à remarquer que les femmes sont plutôt dans la transformation que dans la production de riz.

utilisée, « en cas de vent violent, l'information prévisionnelle permettra de reporter le séchage du mil pour la fabrication de la boisson locale (Tchoukoutou) ou la transformation du soja en fromage ».

La question qui se pose est de savoir si ces femmes sont autonomes pour prendre des décisions en utilisant les informations sur l'eau et le climat ?

Lacunes et inégalités limitant la participation des femmes et de leurs organisations.

De façon synthétique, les inégalités liées à la prise de décision sont rencontrées à tous les niveaux (producteurs, distributeurs, consommateurs d'informations sur l'eau et le climat).

Niveaux de prise de décision sur l'eau et le climat

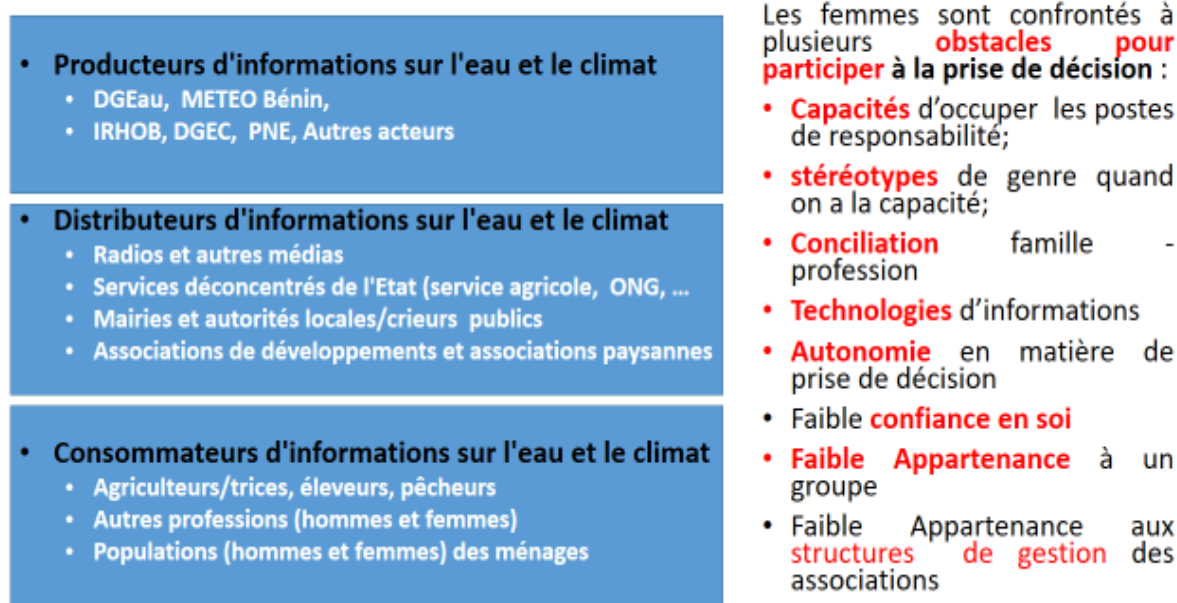


Figure 5 : Niveaux de prises de décision sur l'eau et la climat

Source : Conception, MedA Conseils

4.4. Les lacunes et inégalités de genre limitant la participation des femmes et de leurs organisations au niveau national.

Au niveau national, plusieurs lacunes et inégalités limitent la participation des femmes et leurs organisations au processus de prise de décision. Les principales sont :

4.4.1. Faible participation des femmes et des organisations des femmes dans le processus de production et de diffusion des informations

La faible participation des femmes et de leurs organisations dans le processus de diffusion de l'information sur l'eau et le climat à tous les niveaux constituent un obstacle à la connaissance de ces services et à leur utilisation. En effet, les mécanismes mis en place pour la diffusion des informations sont neutres quant au genre car basés sur les fonctions occupées (dans les administrations publiques ou dans la gouvernance locale). Généralement, les femmes sont très peu nombreuses dans les emplois formels et occupent rarement des postes de responsabilités. Selon une enquête récente sur l'emploi formel¹⁸, la proportion d'hommes qui occupent les emplois formels (tableau 13) représente 12,8% contre 3,0% pour les femmes (soit 4,27 fois d'emplois pour les hommes).

¹⁸INSAE, *Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) Bénin, 2018*

Tableau 13 : Pourcentage d'emplois formels dans le secteur non agricole

	Urbain	Rural	Bénin
Ensemble	9,4	4,6	7,4
Homme	15,1	8,9	12,8
Femme	4,1	1,7	3,0

Source : INSAE, Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018

Nulle part dans le dispositif de diffusion des informations, l'on ne voit la participation des associations ou de réseaux des femmes. Or, la participation des femmes et de leurs organisations permettrait une large diffusion des informations auprès de leurs membres et des autres femmes.

La faible employabilité des femmes dans les secteurs formels techniques est due à plusieurs facteurs dont les principaux sont :

- la faible scolarisation des filles et la faible rétention des filles dans l'enseignement secondaire général. Selon les statistiques, les jeunes de 15-24 ans qui ne sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi représentent 34,5 % soit 27,5% pour les garçons et 40,6 % pour les filles¹⁹ ;
- la faible orientation des filles des séries scientifiques (C, D) vers les filières techniques à l'université ;
- le faible accès des femmes aux postes de responsabilité dans le secteur de l'eau et du climat.

Même si le nombre de femmes travaillant dans le secteur de l'eau et du climat est faible, l'on constate qu'elles occupent rarement les postes de responsabilité qui leur permettraient de participer à la prise de décision. La faible responsabilisation des femmes a pour conséquences qu'elles :

- participent faiblement aux comités de direction des activités et aux formations ;
- ne participent pas activement dans des réunions ou dans des formations, du fait que techniquement elles sont peu impliquées ;
- subissent les stéréotypes de genre dans les administrations tels que les femmes ne sont pas disponibles pour exercer des responsabilités.

Un travail de sensibilisation des femmes au maintien des filles à l'école, à l'orientation des filles dans les filières liées à l'eau et au climat est nécessaire. De même, le renforcement du leadership des femmes œuvrant dans le secteur de l'eau et du climat s'impose pour renforcer la participation des femmes dans la gouvernance administrative et dans la prise de décision liées à l'eau et au climat.

4.4.2. Faible implication des ONG et associations des femmes intervenant dans l'eau et le climat comme relais auprès des femmes et de leurs organisations

L'Agence Météo Bénin diffuse ses informations dans les radios et télévisions nationales et par le forum WhatsApp créés et animés par l'agence. Les entretiens avec les personnes ressources montrent que ces informations sont peu suivies à la radio. De même, les organisations des femmes, les ONG œuvrant dans l'eau et dans le climat ne sont pas majoritairement membres de ces fora. Il n'existe pas à Météo Bénin de stratégie sur la collaboration avec les ONG qui interviennent sur l'eau et le climat auprès des populations à la base. Cette collaboration permettrait de diffuser et de mieux faire connaître les services d'informations auprès des populations qui vont accroître l'utilisation desdites informations.

Pour l'ANPC, ses points focaux départementaux disposent d'un forum WhatsApp à travers lequel les informations climatiques sont diffusées de façon rapide. De même, au niveau des communes, les chefs d'arrondissement et chefs de villages sont touchés facilement par les réseaux sociaux tels que WhatsApp. Du fait qu'il y a peu de femmes élus au niveau municipal et local, il y a peu de femmes dans ces fora sociaux. Aussi, les informations qui sont diffusées au niveau local n'atteignent pas forcément les populations à la base, à moins qu'elles ne reflètent un caractère urgent. Des méthodes

¹⁹ Idem

d'informations adaptées devraient être recherchées et mises en œuvre. L'intégration des femmes leaders à différents niveaux de diffusion de l'information pourrait être une stratégie gagnante.

En ce qui concerne les associations professionnelles des femmes dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ainsi que dans celui de l'environnement et du climat, le niveau d'organisation des femmes n'est pas le même.

❖ **Dans le secteur de l'eau et assainissement :**

Au niveau du secteur de l'eau et assainissement, le Réseau Béninois des Femmes Professionnelles du secteur de l'Eau et Assainissement (RBFPEA) mène des activités de mobilisation des femmes et de renforcement des capacités et d'information sur l'eau et l'assainissement. Tout en reconnaissant que le changement climatique est une thématique qui concerne le RBFPEA dans la mesure où elle affecte la disponibilité de l'eau en quantité et en qualité pour les usager-e-s, les responsables du réseau reconnaissent que la sensibilité du réseau sur les questions climatiques est plutôt faible. Même si les informations météorologiques et climatiques sont accessibles aux membres du réseau à travers la radio et la télévision, aucune activité sur le climat n'est menée par le réseau à l'égard des femmes. Aucune sensibilisation/formation sur le changement climatique n'a encore été donnée aux membres du réseau. Il n'existe pas encore de collaboration entre le RBFPEA et les responsables directs des questions climatiques (Météo Bénin, SAP, Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable).

Le RBFPEA pourrait servir de relais de diffusion de l'information sur le climat sur son réseau WhatsApp et auprès des élèves lors de ses séances de sensibilisation pour orienter les jeunes bachelières vers les études supérieures dans l'environnement et le climat. Le RBFPEA souhaiterait des formations de ses membres avec visite de terrain dans les zones présentant des actions d'adaptation au CC. Ces formations permettraient de renforcer leurs connaissances relatives aux manifestations du CC et d'accroître leur sensibilité à la prise en compte du CC dans leurs activités de sensibilisations.

❖ **Secteur environnement et climat**

Le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable dispose d'un service genre et environnement et d'une Cellule focale Genre et Développement formée de 25 membres répartis au sein de toutes les structures du Ministère. Toutefois, il n'existe pas de réseau des femmes du secteur de l'environnement et du climat qui pourrait défendre le leadership des femmes dans le secteur. Plusieurs ONG travaillent sur la thématique genre, environnement et Changements Climatiques. Ces ONG sont en contact avec les communautés à la base et/ou interviennent en milieu scolaire. Des initiatives pour former un réseau de femmes d'ONG œuvrant sur les questions du climat existent mais n'ont pas encore abouti .

Les discussions avec les femmes ayant bénéficié des formations du programme GREEN AMAZONE ont montré que l'agence METEO Bénin, le SAP, ANPC, etc., ne leur sont pas connus. Leur source d'information principale est l'internet. Les principales lacunes que ces femmes ont énumérées en matière d'accès à l'information sont :

- les services de production ou de diffusion d'information sur l'eau et le climat sont peu ou pas connus. De ce fait l'information n'est pas accessible. Il existe des fora sur l'environnement de manière globale (cas des parties prenantes ayant participé à l'élaboration du PNA) mais spécifiquement sur les informations climatiques à la destination d'une cible particulière de masse, elles n'en connaissent pas . Les services d'informations sur l'eau manquent de visibilité (faible partage d'information) ;
- il n'existe pas un cadre de facilitation des échanges entre femmes sur les questions de l'eau et changement climatique ;

- il n'existe pas de partenariat entre les ONG œuvrant dans l'environnement & climat et METEO Bénin /ANPC pour faciliter la diffusion des informations aux groupes cibles ;
- les initiatives existantes sur le rôle joué par les jeunes élèves et écoliers en matière d'information sur l'eau et le climat ne sont pas partagées.

4.4.3. Faible fonctionnalité du dispositif de diffusion des informations sur l'eau et le climat

A l'issue de la collecte des données auprès des acteurs, on peut noter un dysfonctionnement du mécanisme descriptif de la plateforme de l'ANPC à deux niveaux :

- (i) au niveau organisationnel : la composition des membres de la plateforme semble pléthorique et la tenue des sessions est difficile à gérer. La déclaration suivante d'un interviewé confirme ce dysfonctionnement : « *Au sujet de l'ANPC, la plateforme existe mais le fonctionnement n'est pas actif, il n'y a pas de matière à discuter ni de budget pour la mise en œuvre si bien que lorsqu'un sinistre survient, il est difficile de faire face aux conséquences de façon efficace. La Préfecture s'active comme elle peut dès qu'il y a un sinistre (donner l'alerte, consulter certains partenaires, tels que Caritas, etc.). Elle est composée de nombreux membres (qui constituent un handicap) dont tous les Directeurs Départementaux des services déconcentrés. Le préfet est le Président de la plateforme. Il existe un point focal dans la Préfecture, qui est chargé de suivre les activités de réunions* » ;
- (ii) au niveau relationnel : le passage des informations de l'ANPC aux autres chaînes de la plateforme connaît des difficultés. Selon les informations collectées, certains acteurs de la plateforme au niveau départemental, communal et local affirment « *ne pas recevoir des informations sur les prévisions relatives aux services de l'eau et du climat. Toutefois, ils affirment que la plateforme est fonctionnelle en cas de survenance des catastrophes seulement* ». La plateforme ne dispose pas d'un budget pour son fonctionnement donc pas autonome.

En l'absence d'un cadre coercitif formel qui instruit aux médias nationaux et privés l'obligation de diffusion des informations météorologiques, Météo-Bénin négocie tant bien que mal avec ces organes pour la transmission des informations. Ce qui constitue un handicap dans le circuit de transmission des informations. Pour les médias acceptant la diffusion, la diffusion en langue française est un autre obstacle limitant l'accès des populations à la base aux informations.

D'autres difficultés liées à l'accès des femmes et de leurs groupements aux informations des services liés à l'eau et au climat dans le secteur du projet sont :

- la méconnaissance de l'existence et ou de l'importance des services ;
- la faible couverture des médias et des réseaux mobiles ;
- la difficulté d'accès aux Technologies d'Information et de la Communication (TIC) ;
- la faible pénétration des TIC au niveau des femmes (les hommes non ou peu instruits accèdent et manipulent mieux les informations que les femmes de même catégorie) ;
- les coûts élevés de tarification des services internet et les horaires de diffusions des informations liées à l'eau et au climat peu ou pas favorables pour les femmes.

4.5. Les lacunes et inégalités de genre limitant la participation des femmes et de leurs organisations au niveau communautaire et local

Plusieurs obstacles limitent les capacités des femmes à être membres des organes de prise de décisions. Ces obstacles sont d'ordre organisationnel, relationnel, individuel.

4.5.1. Le non-enregistrement des groupements des femmes est un obstacle pour leur adhésion à des comités de gestion des organisations faitières

La majorité des femmes rencontrées dans les communes de Copargo et de Tanguiéta, sont des agricultrices (maïs, soja, maraichers, arachide, ...). D'autres exercent des activités de transformation (beurre de karité, moutarde de néré, étuvage de riz, ...), d'artisanat (coiffeuses, tisserands, couturières,) ou de vente de nourriture, de céréales, etc.

La plupart des groupements des femmes, même s'ils sont nombreux dans les communes, ne sont pas invités aux réunions des unions communales des producteurs (UCP), car ils n'en sont pas membres. En effet, pour être membre des Unités Communales des Producteurs (UCP), il faut que le groupement/association (i) soit enregistré en tant que groupement, (ii) paye sa part sociale au niveau de l'union (10.000 F) et son droit d'adhésion (5.000 F) à l'Union communale. Les groupements des femmes ne sont pas conscients de l'importance pour eux d'être enregistrés. Pourtant l'enregistrement des groupements procure beaucoup d'avantages notamment : (i) les aides de l'Etat, (ii) les appuis des partenaires et (iii) la facilité d'accès au crédit. La faible présence d'élus femmes et de personnels féminins dans les communes fait que la formalisation des groupements des femmes n'est pas une priorité au niveau communal.

4.5.2. Le faible leadership des femmes limite leur participation à la gouvernance des associations

En dehors des groupements de femmes où tout le bureau est composé exclusivement de femmes, l'on note que dans les autres organisations, les hommes sont majoritaires dans les instances de prise de décision (comité de gestion). Le positionnement dans les postes de responsabilité/ comité de gestion des UCP et autres associations mixtes se fait donc après une compétition/jeu de pouvoir. Les femmes ne sont pas habituées à cette lutte et préfèrent laisser les hommes se positionner. Toutefois, l'on constate parfois des femmes battantes qui arrivent à se positionner dans les comités. Les quelques exemples qui suivent montrent que les femmes sont minoritaires dans les associations ou les comités de gestion. Ainsi, dans la commune de Tanguiéta par exemple, la situation de la participation des femmes dans les associations se présente comme suit (Tableau 144):

Tableau 14 : Nombre d'hommes et de femmes dans les organisations communautaires dans la commune de Tanguiéta

Structures et organisations	Hommes	Femmes	Total	% des femmes
Associations de jeunes	15	5	20	25,0%
Groupements de femmes	0	13	13	100,0%
Faitière des associations des producteurs agricoles	40	17	57	29,8%
Comités Locaux de l'Eau (CLE)	18	7	25	28,0%

Source : Natitingou, atelier de formation des groupements féminins, décembre 2021

Dans les comités locaux d'eau installés dans les sous bassins du Mekrou et de Pendjari, l'on constate (Tableau 14) que la représentativité des femmes et les postes occupés varient entre 9,09% (à Tanguiéta) et 16,67% (à Kouandé).

Tableau 15 : Représentativité des femmes dans les Comité Locaux de l'Eau (CLE) dans les sous bassins du Mekrou et de la Pendjari en 2021

CLE				
Communes	Nombre total de membres	Nbr total de femmes	% des femmes	Poste occupé par une femme
Boukoubé	21	3	14,29%	01 Trésorière 01 Organisatrice
Sous-total	21	3	14,29%	2
Kérou	21	3	14,29%	01 Trésorière 01 Organisatrice
Sous-total	21	3	14,29%	2
Kouandé	24	4	16,67%	01 Trésorière 01 Organisatrice
Sous-total	24	4	16,67%	2
Tanguiéta	33	3	9,09%	1 Présidente, 1 Trésorière, et 1 Organisatrice
Sous-total	33	3	9,09%	3
Total	99	13	13,13%	9

Source : Proseha,2021

L'on constate qu'il y a une femme présidente à Tanguiéta. La majorité des femmes occupe les postes traditionnellement réservés aux femmes (Trésorière et organisatrice).

Dans la commune de Copargo où le projet PRCC a appuyé l'installation de trois comités de gestion des points d'eau sur les forages réalisés, la proportion des femmes est en moyenne de 23,81% (16).

Tableau 16 : nombre de femmes et d'hommes membre de comités de gestion des points d'eau des forages réalisés dans le cadre du PRCC

N° Comité	Femmes	Homme	Total membres	Poste occupé par les femmes
Comité 1	2	5	7	<ul style="list-style-type: none"> Trésorière Responsable à l'entretien et à l'hygiène
Comité 2	2	5	7	<ul style="list-style-type: none"> Secrétaire (instruite) Responsable à l'entretien et à l'hygiène
Comité 3	1	6	7	<ul style="list-style-type: none"> Responsable à l'entretien et à l'hygiène
Total	5	16	21	
Total (%)	23,81%	76,19%	100,00%	

Source : Enquête CAP, février 2022

Ces tableaux montrent que dans les deux cas, la proportion des femmes dans les structures de gestion est très minoritaire (13,13% pour les CLE et 23,81 % pour les comités de gestion) des membres du comité de gestion d'eau. Elles occupent les rôles traditionnellement réservés aux femmes dans les comités de gestion à savoir le poste de trésorier (il existe un préjugé que les femmes gèrent mieux que les hommes) et le poste de responsable à l'entretien et à l'hygiène (qui est le prolongement des tâches

domestiques accomplies par les femmes) ou responsable à l'organisation (poste au contour peu défini). L'on constate cependant qu'il y a des femmes qui occupent des postes de prises de décision (autre que le poste de trésorière) tels que le poste de présidente (à Tanguiéta) et le poste de secrétaire (exige les capacités d'écrire).

4.5.3. La divergente perception selon le sexe : raisons de la faible participation de la femme dans les structures de prise de décision

Selon les populations, la sous représentativité des femmes dans les structures de gestion et dans les postes de responsabilité est due aux causes suivantes :

- (i) le refus du conjoint ;
- (ii) la non motivation des femmes ;
- (iii) le manque d'estime de soi ;
- (iv) le faible niveau d'instruction/non instruction ;
- (v) la peur ;
- (vi) la domination des hommes ;
- (vii) les femmes sont plus occupées par les travaux domestiques et n'ont pas souvent le temps de participer aux instances de prise de décision.

Les femmes sont plus nombreuses à évoquer le refus d'autorisation du mari comme principale cause de non-participation (10/15 répondantes) (7), au moment où les hommes pensent que les femmes manquent d'intérêt pour être membres des organes de prise de décision (8 /19 répondants) ou que les femmes ne sont pas disponibles à cause des tâches domestiques (6/19). Selon les hommes, cette faible représentativité des femmes est due au fait qu'elles sont nerveuses, peu instruites, timides, etc.

Tableau 17 : Les obstacles qui limitent la participation des femmes aux instances de prise de décision

Les obstacles déclarés par les répondant-e-s	SEXE		TOTAL
	FEMININ	MASCULIN	
Manque/ refus d'autorisation du mari	66,7%	15,8%	38,2%
Méconnaissance /manque de l'intérêt d'être membre des organes de prise de décision	26,7%	42,1%	35,3%
Les stéréotypes de genre (femmes pas aptes aux défis, femmes non disponibles à cause de ses obligations familiales, etc.)	13,3%	31,6%	23,5%
Manque de respect à son mari /infidélité de la femme	0,0%	5,3%	2,9%
Femme nerveuse, très peu instruite,	0,0%	10,5%	5,9%
Femmes sont timides, peureuses,	6,7%	10,5%	8,8%
Les hommes ont peur que leurs femmes les dépassent	6,7%	0,0%	2,9%
Femmes pas disponibles	6,7%	5,3%	2,9%
Les femmes peuvent empêcher qu'une femme soit élue	6,7%	0,0%	2,9%

Source : Enquête CAP, février 2022

4.5.4. La domination de l'homme en matière de prise de décision et le manque de motivation de la femme

Les relations entre les hommes et les femmes au sein du ménage influencent l'autonomie des uns et des autres en matière de prise de décision y compris en matière d'accès à l'information sur l'eau et le climat. Le tableau 16 montre que dans les communes de Copargo et de Tanguiéta, sur 17 décisions importantes du ménage, 60,78 % sont prises par l'homme seul, 29,41% des décisions sont

conjointement prises par l'homme et la femme, et 9,80% des décisions sont prises par la femme seule²⁰.

Tableau 18 : Principales décisions prises au niveau du foyer et niveau de participation de la femme et de l'homme dans les communes de Copargo et de Tanguiéta

N°	Actions	Niveau de participation à la prise de décision		
		Femme seule	Homme seul	Homme & Femme
1.	L'achat d'un poste radio du ménage		XXX	
2.	L'achat du téléphone du mari		XXX	
3.	L'achat du téléphone de la femme		XX	X
4.	Le choix de l'heure d'écoute de la radio par le mari		XXX	
5.	Le choix de l'heure d'écoute de la radio par la femme	X		XX
6.	La décision d'utiliser le téléphone par le mari		X XX	
7.	La décision d'utiliser le téléphone par la femme	X X		X
8.	L'appartenance à une association mixte par la femme		X X	X
9.	L'appartenance à un groupement de femmes		X X	X
10.	La participation à une réunion de sensibilisation par la femme		XX	X
11.	La participation à un comité de gestion d'une association par la femme		XX	X
12.	Le choix des cultures agricoles		XXX	
13.	Le choix de l'école des enfants		XXX	
14.	Le choix du nombre d'enfants du couple		X	XX
15.	Le budget des dépenses alimentaires du ménage		X	XX
16.	L'heure d'aller se coucher	XX		X
17.	Séances de formation sur les techniques agricoles		X	XX
Total		5	31	15

Source : Natitingou, atelier de formation des groupements féminins, décembre 2021

Légende : X ; XX ; XXX = réponses respectives d'un, deux et trois groupes

Ce tableau montre que l'acquisition d'un poste radio, du téléphone de l'homme et de la femme sont principalement du ressort de l'homme. Le choix de l'heure d'écoute de la radio par la femme est décidé par les hommes ou conjointement par les deux. Pour ce qui est du choix de l'utilisation du téléphone par la femme, majoritairement, c'est la femme qui décide mais parfois la décision est prise conjointement. Quant aux questions d'appartenir à une association ou groupement de femmes, ou un comité de gestion d'une association par la femme, la décision de l'homme est déterminante.

4.5.5. Un faible niveau d'alphabétisation et d'instruction des femmes comparativement aux hommes

Selon l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (INSAE 2018), les femmes sont les plus défavorisées que les hommes en matière de scolarisation. Plus de la

²⁰ Il a été constitué trois groupes différents (d'environ 10 personnes par groupe) pour remplir ce tableau relatif à la prise de décision. Les « X » représentent la réponse de chacun des groupes.

moitié d'entre elles (60,7%) n'ont jamais été scolarisées (contre 47,8% chez les hommes). Même si le niveau d'alphabétisation s'améliore pour les jeunes générations, l'écart entre les femmes et les hommes demeure élevé.

En considérant la population de 15 ans et plus, le niveau d'alphabétisation des femmes est de 32,1% contre 52,3 % pour les hommes (Tableau 199). Toutefois, les jeunes générations sont plus alphabétisées et l'écart entre les hommes et les femmes est en légère baisse. Le taux d'alphabétisation des 15-24 ans est de 69,8% pour les hommes et de 51,9% pour les femmes (soit 17,9 points d'écart).

Selon la même enquête, il y a une forte déperdition scolaire au primaire mais plus encore au secondaire. Le pourcentage d'enfants en âge d'aller à l'école primaire qui sont exclus du système est très important surtout en milieu rural où il est de 40,2% pour les femmes contre 37,7 % pour les hommes. La scolarisation au niveau secondaire (12-18 ans) est très faible en milieu rural surtout pour les filles (24,6%) comparativement aux garçons (31,9%).

Tableau 19 : Synthèse des principaux indicateurs sur la scolarisation et l'alphabétisation selon les sexes et le milieu de résidence au Bénin

Indicateurs	Cotonou	Autres centres urbains	Ensemble Urbain	Rural	Bénin
Taux net de scolarisation au primaire ajusté (6-11 ans) en %					
Ensemble	93,4	77,8	79,8	61,0	68,8
Hommes	93,8	77,5	79,6	62,2	69,4
Femmes	93,1	78,0	80,0	59,6	68,2
Taux net de scolarisation au secondaire (12-18 ans) en %					
Ensemble	66,0	45,5	48,3	28,5	37,7
Hommes	67,6	49,2	51,6	31,9	40,8
Femmes	64,4	41,5	44,8	24,6	34,1
Pourcentage des enfants en âge d'être au primaire qui sont hors système (%)					
Ensemble	6,6	21,9	20,0	38,9	31,0
Hommes	6,9	22,3	20,3	37,7	30,5
Femmes	6,9	21,5	19,6	40,2	31,5
Taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et +)					
Ensemble					41,7
Hommes					52,3
Femmes					32,1
Groupes d'âge²¹					
• 65 ans et +					
• 25-64 ans					
• 15-24 ans ²²					61,0%

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSAE

L'amélioration de la scolarisation des enfants est indispensable pour renforcer la capacité individuelle de prise de décision des hommes et des femmes.

²¹<https://fr.countryeconomy.com/demographie/taux-alphabetisation/benin>

²² Soit 69,8% pour les hommes et 51,9% pour les femmes

4.5.6. L'évolution positive des mentalités est peu exploitée par les structures d'encadrement

Les hommes aussi bien que les femmes considèrent qu'il est important de faire partie d'un groupement/association (**Erreur ! Argument de commutateur inconnu.20**)

Tableau 20 : Degré d'importance de faire partie d'un groupement/ association

Degré d'importance	SEXE		TOTAL
	FEMININ	MASCULIN	
1. Pas important	0,0%	5,3%	2,9%
3. Important	93,3%	94,7%	94,1%
4. Très important	6,7%	0,0%	2,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Enquête CAP, février 2022

Les uns et les autres pensent que cela offre beaucoup d'avantages et d'opportunités notamment le partage de connaissances et d'expériences. Pour les femmes, être membre d'un groupement permet de bénéficier de beaucoup de conseils et d'avoir accès aux facilités financières. Pour les hommes, être membre d'un groupement renforce l'entraide et la prise en commun des bonnes décisions (Tableau 6212).

Tableau 21 : Raisons pour faire partie d'un groupement/association

Raisons	SEXE		TOTAL
	FEMININ	MASCULIN	
Il y a entraide, renforcement en groupe	0,0%	15,8%	8,8%
On reçoit des conseils et des idées	26,7%	5,3%	14,7%
Pour faire évoluer notre métier	6,7%	0,0%	2,9%
Plus de facilité financière	13,3%	0,0%	5,9%
Il y a assez d'avantages, d'opportunités, partage et acquisition de connaissances/ compétences/ d'expériences	46,7%	42,1%	44,1%
Prise commune de bonnes décisions	0,0%	5,3%	2,9%

Source : Enquête CAP, février 2022

En ce qui concerne la participation des femmes dans les comités de gestion des associations, la majorité des femmes (73,33%) pensent qu'il est « très important » que la femme participe au comité de gestion, tandis que la majorité des hommes (57,90%) pense qu'il est « important » que les femmes participent au comité de gestion des associations. Parmi les hommes, 36,84% pensent qu'il est « très important » que la femme participe au comité de gestion d'une association (Tableau 22).

Tableau 22 : Degré d'importance qu'une femme soit membre d'un comité de gestion dans une association

Degré d'importance	SEXE		TOTAL
	FEMININ	MASCULIN	
Pas important	0,0%	5,3%	2,9%
Important	26,7%	57,9%	44,1%
3. Très important	73,3%	36,8%	52,9%
Total général	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Enquête CAP, février 2022

Les raisons évoquées par les uns et les autres (Tableau 223) sont :

- elle peut informer d'autres femmes, partager des connaissances aux autres femmes ;
- la femme constitue un modèle pour les autres et gère mieux les finances/ les affaires des femmes ;
- la femme peut aider les autres femmes ;
- c'est un honneur pour la femme.

En outre, les hommes pensent que cela permet à la femme de prendre la parole et que la femme :

- peut conseiller utilement,
- est plus ordonnée et prévoyante.

Ils y trouvent ainsi un élément de complémentarité.

Tableau 23 : Raisons évoquées pour apprécier le degré d'importance qu'une femme soit membre d'un comité de gestion dans une association

Raisons	SEXE		TOTAL
	FEMININ	MASCULIN	
La femme peut aider les autres femmes	13,3%	0,0%	5,9%
Cela permet à la femme de prendre la parole	0,0%	5,3%	2,9%
La femme constitue un modèle pour les autres et gère mieux les finances/ les affaires des femmes	6,7%	10,5%	8,8%
La femme peut jouer le même rôle que l'homme	6,7%	0,0%	2,9%
Elle est digne de confiance	0,0%	5,3%	2,9%
C'est un honneur pour la femme	13,3%	0,0%	5,9%
Elle peut informer d'autres femmes, partager des connaissances aux autres femmes	20,0%	10,5%	14,7%
Elle motive les autres à adhérer	6,7%	5,3%	5,9%
Elle peut conseiller utilement	0,0%	5,3%	2,9%
Elle est plus ordonnée et prévoyante	0,0%	5,3%	2,9%

Source : Enquête CAP, février 2022

Cette évolution d'attitudes (chez l'homme et chez la femme) vis-à-vis de la place de la femme dans la participation dans les instances de prise de décision est un élément positif qui n'est pas suffisamment valorisé pour élaborer les dispositifs inclusifs dans la mise en place des organes de gouvernance des structures associatives.

C'est une opportunité d'autant plus que les groupements constituent les espaces où les hommes et les femmes expriment librement leurs idées (Tableau 244)

Tableau 24 : Actions menées pour partager son opinion dans une association

Actions	SEXE		TOTAL
	FEMININ	MASCULIN	
1. Je m'exprime librement publiquement	60,0%	63,2%	61,8%
2. J'en parle à un(e) ami(e)/ mari (femme)	13,3%	15,8%	14,7%
12. Je m'exprime librement publiquement ou J'en parle à un(e) ami(e)/ mari (femme)	6,7%	15,8%	11,8%
Non concernés (non membres d'associations)	20,0%	5,3%	11,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Enquête CAP, février 2022

Ainsi, 10 femmes membres des groupements de femmes sur 12 (soit 83,33 %) disent qu'elles s'expriment librement publiquement quand elles ont des idées. C'est le même pourcentage pour les hommes (15 hommes sur 18 soit 83,33 %).

4.6. Synthèse des lacunes et inégalités de genre selon les 4 quadrants du changement transformateur de genre (CTG) et actions à mener pour opérer le CTG

Niveau	Interne	Externe
Individuel	<p>Capacités individuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faible niveau d'instruction (67% des femmes sont sans niveau d'instruction), • Exposition à aucun média très élevé (57% des femmes entre 2017-2018, contre 42% des hommes), • Faible intérêt des femmes à suivre les informations, • Peur de parler en public, • Faible estime de soi, • Faible capacité à participer aux organes de prise de décision, • Faible compréhension des questions climatiques par les femmes et leurs organisations, • Faible prise de conscience des femmes de leur responsabilité sur les questions climatiques, • Faible leadership des femmes, • Etc. 	<p>Relations (interpersonnelles, au sein d'une organisation, au sein du ménage)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faible exposition des femmes aux médias, • Faible possession des téléphones par les femmes, • Manque d'autonomie des femmes en matière d'utilisation des téléphones et des radios (interdiction du mari d'utiliser le téléphone), • Forte dépendance de la femme en matière d'accès à l'information, de participer à des réunions ou d'être membre d'un comité de gestion, • Faible prise de conscience de l'intérêt de se faire enregistrer en tant que groupements, • Peur des hommes d'être dépassés par les femmes qui handicapent l'évolution économique des femmes et leur épanouissement social, • Etc.
Collectif	<p>Normes, cultures, croyances</p> <ul style="list-style-type: none"> • Femmes très occupées par les travaux domestiques, • Croyances : c'est l'homme qui achète la radio ; les femmes n'ont aucun intérêt à acheter un poste radio, • C'est la responsabilité de l'homme de planifier les travaux champêtres, • Valorisation de la soumission de la femme à son conjoint, • Faible valorisation des modèles féminins (femmes leaders), • Faible culture de partage de l'information (journée de l'environnement, ...), • Tendance haussière de la non exposition des femmes et des hommes au média, • Etc. 	<p>Systèmes et Organisations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faible visibilité des services de production et de diffusion de l'information sur l'eau et le climat, • Bulletin sur la météo non accessible aux populations rurales majoritairement non alphabétisées (les canaux de diffusion non adaptés : radio, TV, internet) • Mode Opérateur Normalisé (MON) non opérationnel, • MON n'intègre pas les organisations faitières des femmes, • Au niveau national, absence d'une organisation des femmes qui s'occupe des questions de l'environnement et du climat, • Faible responsabilisation des femmes dans les administrations de l'Eau et du Climat, • Faible couverture des réseaux GSM,

	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de stratégie de partenariat entre Météo Bénin et les autres acteurs pouvant faciliter la diffusion de l'information sur l'eau et le climat (PNE-Bénin, radios communautaires, RBFPEA, ONG engagées dans les questions des femmes ou de climat, faitière des organisations paysannes des femmes, ...), • Faible priorisation de l'accompagnement des groupements des femmes pour la formalisation.
--	--

V. Stratégie de renforcement de capacités en matière de prise de décision et de choix des femmes sur l'accès et l'utilisation des services d'information au Bénin.

Il découle de la synthèse des lacunes et inégalités de genre, des axes de renforcement des capacités des femmes en matière de participation à la prise de décision et de choix sur l'accès et l'utilisation des services d'information sur l'eau et le climat. Au total, cinq axes sont identifiés totalisant cinq objectifs spécifiques et dix résultats attendus. Ces axes de renforcement des capacités des femmes portent sur :

- (i) la disponibilité de l'information adaptée à la zone d'étude,
- (ii) l'accessibilité de la bonne information à travers les canaux de diffusion appropriée (radio communautaire et séances de sensibilisation),
- (iii) opérationnalisation du SAP communautaire
- (iv) le leadership des femmes et la masculinité positive tant au niveau local que national,
- (v) Les partenariats entre acteurs.

5.1. Objectifs et résultats attendus par axes stratégiques

Axe stratégique 1 : La disponibilité de l'information adaptée à la zone d'étude

Il s'agit principalement de doter METEO Bénin des équipements lui permettant de produire et de diffuser des informations journalières adaptées au contexte de chaque commune. Ces informations techniques devront être accompagnées des messages clés faciles à comprendre par la majorité de la population caractérisée par un faible niveau d'alphabétisation.

Objectif 1 : Développer la capacité de production et de diffusion des informations de manière locale

Résultat 1 : La capacité de production et de diffusion des informations sur l'eau et le climat de Météo-Bénin est renforcée

Axe stratégique 2 : L'accessibilité de la bonne information à travers les canaux de diffusion appropriée

Cette accessibilité sera facilitée notamment par le recensement des personnes ressources au niveau villages dans la zone du projet y compris les femmes leaders et leur participation à la diffusion de l'information. Il sera aussi privilégié l'utilisation des radios rurales, des ONG de sensibilisation et des crieurs publics pour la diffusion de l'information.

Objectif 2 : Créer et rendre fonctionnel un mécanisme de diffusion de l'information sur l'eau et le climat au niveau communal

Résultat 2 : Une base des données des partenaires pouvant contribuer à la diffusion des informations météorologiques dans toutes les communes est créée

Résultat 3 : Un mécanisme de diffusion de l'information sur l'eau et le climat est fonctionnel au niveau communal

Axe stratégique 3 : L'opérationnalisation du SAP communautaire

L'opérationnalisation inclura la formation des points focaux ANPC communaux, les élus locaux, les femmes leaders des associations et groupements féminins sur des thématiques diverses notamment le genre, l'eau et le climat. Il sera développé également des services d'informations climatiques en langues locales dans lesquelles les messages audio (et autres) seront diffusés.

Objectif 3 : Rendre fonctionnel le SAP Communautaire au niveau village

Résultat 4 : Le SAP communautaire est fonctionnel au niveau village

Axe stratégique 4 : Le renforcement du leadership des femmes et la masculinité positive tant au niveau local que national

Les femmes du réseau RBFPEA, celles du MCVDD et celles des ONG seront accompagnées à créer un cadre d'échanges et de plaidoirie sur le leadership climatique. Les groupements de femmes seront accompagnés à se formaliser et à appuyer leurs membres pour participer dans les instances de prise de décision des coopératives et associations mixtes. La masculinité positive sera promue à travers les témoignages des hommes leaders qui soutiennent le leadership féminin et les droits des femmes à l'accès l'information sur l'eau et le climat.

Objectif 4 : Promouvoir le leadership climatique des femmes

Résultat 5 : Un cadre d'échange et de plaidoirie sur le leadership climatique des femmes est créé

Résultat 6 : Le leadership des groupements et associations des femmes est renforcé

Résultat 7 : La masculinité positive et un leadership climatique sensible au genre sont promus

Axe stratégique 5 : Le développement des partenariats

Il s'agit des partenariats entre les principaux acteurs de production et de diffusion de l'information sur l'eau et le climat en particulier Météo Bénin, PNE, les radio communautaires, RBFPEA, ONG, faitières des organisations paysannes des femme, mairies, ...).

Objectif 5 : Renforcer la diffusion et le suivi-évaluation des services d'information sur l'eau et l au niveau local

Résultat 8 : Un contrat est signé entre METEO Bénin et les radios de la zone d'intervention

Résultat 9 : Le RBFPEA et les ONG et les femmes leaders de la zone du projet WACDEP-G sont formés sur leurs rôles dans la diffusion de l'information sur l'eau et le climat

Résultat 10 : Une convention entre PNE Bénin et METEO BENIN est signée pour la revue annuelle conjointe des services d'information sur l'eau et le climat

5.2. Les activités de renforcement de capacités

Les actions suivantes sont recommandées pour le programme WACDEP G en appui aux structures intervenant dans la production et/ou la diffusion de l'information sur l'eau et le climat.

5.2.1. Météo Benin /WACDEP-G

❖ Apporter un appui institutionnel à Météo Bénin pour la production et la diffusion des informations sur l'eau et le climat

- Rendre disponible les informations météorologiques journalières adaptées aux communes y compris sur les vitesses des vents et en faire une large diffusion.

- Doter Météo Bénin des outils permettant d’informer de façon quotidienne, les populations de la survenance d’un vent violent.
- Diffuser les informations de manière locale selon les phénomènes à haut risques de la zone.

❖ Renforcer la capacité de large diffusion des informations sur l’eau et le climat adaptée aux hommes et femmes du milieu rural

- Créer une base des données des partenaires pouvant contribuer à la diffusion des informations météorologiques (PNE-Bénin, radios communautaires, les ONG intervenant dans l’environnement et le climat, les groupements de femmes, les clubs CPN (connaitre et protéger la nature), etc.),
- Créer un groupe WhatsApp de diffusion d’information Météo au niveau village
 - Identifier des femmes leaders dans les communautés qui peuvent mobiliser les autres femmes et parler aux hommes sur l’importance de l’accès des femmes à l’information sur l’eau, le climat et le changement transformatif de genre,
 - Créer des forums WhatsApp au niveau village intégrant tous les acteurs qui interviennent directement auprès de la population (ONGs environnement, genre et climat, femmes leaders des villages, présidentes et/ou secrétaires des groupements de femmes, présidents des Unions communales de producteurs, radio communautaires),
 - Créer et animer des clubs de diffusion de l’information par les audio en langues nationales
 - Créer des clubs CPN (Connaitre et Protéger la Nature) au niveau des villages (initiatives qui existe déjà dans certaines localités du Bénin),
 - Intégrer les enseignantes et certains fonctionnaires résidants dans les localités de démonstration dans les groupes WhatsApp pour la diffusion de l’information sur l’eau et le climat.
- Au niveau des radios communautaires, négocier et mettre en œuvre une plage dédiée à la femme et le CC,
- Renforcer le partenariat Météo Bénin et les radios communautaires
 - Former les journalistes des radios communautaires sur les informations météorologiques,
 - Nouer un partenariat avec les radios communautaires pour la diffusion régulière des informations sur l’eau et le climat.

❖ Renforcer le SAP communautaire

- Former les points focaux ANPC communaux à la compréhension des messages d’alerte précoce et à la diffusion de l’information,
- Former les élus et les femmes leaders à la compréhension des messages d’alerte précoce, à la diffusion de l’information et sur les CC de manière globale,
- Créer des messages audios sur les informations climatiques pour les populations non alphabétisées,
- Créer des Service d’information audio en langues locales (initiative privée qui existe déjà) à Copargo.

5.2.2. PNE / WACDEP-G

❖ Renforcer le leadership des femmes du secteur de l'eau, de l'environnement et du Climat sur le changement climatique

- Former les femmes du réseau RBFPEA, celles du MCVDD et celles des ONG œuvrant sur les questions de CC, sur l'information sur l'eau et le CC.²³
- Accompagner le RBFPEA et les ONG œuvrant dans l'environnement et le climat à créer un cadre d'échanges et de plaidoirie sur le leadership climatique.
- Former les membres des groupements féminins au leadership et renforcer les capacités des femmes à développer la confiance en soi, la négociation et à l'exercice des responsabilités,
- Sensibiliser les groupements féminins à l'importance de leur enregistrement,
- Accompagner les groupements féminins à l'immatriculation,
- Renforcer les capacités des femmes à valoriser leur savoir endogène en termes de climat et à prendre des initiatives pour préserver l'eau et lutter contre les CC,
- Sensibiliser les femmes sur l'importance de suivre les informations à la radio

❖ Promouvoir une masculinité positive et un leadership climatique sensible au genre

- Identifier des hommes leaders qui soutiennent le droit des femmes à l'information pour témoigner des avantages que leurs familles tirent de la liberté de la femme à s'informer,
- Créer une « école des maris » où les hommes peuvent débattre entre eux sur les questions de genre (planification familiale, scolarisation des enfants, droits à l'information des femmes, entraides familiale entre conjoints, etc.),
- Sensibiliser les hommes sur l'intérêt des familles que leurs femmes possèdent et utilisent les téléphones librement et écoutent la radio régulièrement.
- Intégrer les associations des femmes dans les mécanismes de diffusion de l'information.

5.2.3. Mairies/ WACDEP-G

❖ Responsabiliser les mairies pour les actions de sensibilisation des populations sur le CC

- Faire prendre un engagement par les maires de prévoir dans le budget communal, une ligne pour les actions planifiées de sensibilisation de la population et de lutte contre le changement climatique,
- Créer dans les mairies (Copargo et Tanguiéta) des fora WhatsApp liés à l'eau et au climat,

²³ Des sous thèmes de formation pourraient être :

1. Changement climatique, manifestation et impact
2. La prise de parole en public/ leadership climatique
3. Les services d'informations sur le climat e les différents canaux de diffusion
4. Rôle de la société civile dans la diffusion de l'information sur l'eau et le climat
5. Rôles de la jeunesse comme canal de diffusion de l'information sur l'eau et le climat auprès des parents

- Former ces acteurs sur la remontée de l'information/transmission sur les signes avant-coureurs qui permettent d'alerter les autorités sur la manifestation d'un phénomène de CC (Mécanisme de remontée de l'information),

❖ **Renforcer le leadership des femmes et leur engagement dans l'adaptation aux CC**

5.2.4. DGEau/ WACDEP-G

- Faire des études localisées dans les zones hydrogéologiques difficiles et informer / sensibiliser les populations sur le comportement de la nappe.
- La population de Copargo est confrontée à l'assèchement des puits qui entraîne un déplacement des populations vers les zones plus basses où l'on trouve de l'eau. Elle voudrait savoir par exemple pourquoi les puits s'assèchent et quelles sont les actions pour inverser la tendance.
- Faire une large diffusion de la réglementation sur l'eau

5.3. Synthèses des actions à mener pour opérer le changement transformateur de genre (CTG) en matière d'accès à l'information et à la prise de décision sur l'eau et le climat

Niveau	Interne	Externe
Individuel	Capacités individuelles	Relations (interpersonnelles, au sein d'une organisation)
	<ul style="list-style-type: none"> • Créer et dérouler un module de sensibilisation des femmes sur le leadership féminin, • Renforcer la capacité des femmes sur les questions climatiques par les femmes et leurs organisations, • Recenser les femmes leaders des communautés et les former sur le plaidoyer en matière d'accès à l'information sur l'eau et le climat, • Sensibiliser les femmes sur l'importance de suivre les informations (radio, TV, etc.) et l'importance dans le développement de leur leadership de s'acheter un poste radio, • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer les « écoles des maris » pour sensibiliser les hommes sur l'entraide familiale, la confiance mutuelle des conjoints, la scolarisation des filles et des hommes, etc. • Sensibiliser les hommes sur l'importance de la participation des femmes dans les organes de gestions des organisations mixtes ou féminines, • Sensibiliser les hommes sur l'importance de l'utilisation libre du téléphone par la femme • Organiser des plaidoiries par les femmes leaders pour convaincre les hommes à laisser les jeunes femmes utiliser librement les téléphones et écouter la radio, • Accompagner les groupements féminins à se formaliser en vue d'améliorer leur participation dans les organes de gestion des organisations faitières, • Etc.
Collectif	Normes, cultures, croyances	Systèmes et Organisations
	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser les actions de valorisation des femmes leaders dans les communautés et au niveau national, • Organiser des actions de valorisation de la masculinité positive (les modèles d'hommes qui appuient leurs femmes dans les travaux domestiques, qui encouragent le leadership des femmes, ...), 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer une base des données des organisations locales et les ONG qui interviennent sur l'eau et le climat, • Renforcer la coopération METEO Bénin et les autres acteurs pouvant faciliter la diffusion de l'information sur l'eau et le climat (PNE-Bénin, radios communautaires, RBFPEA, ONG engagées

	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer et dérouler un module de formation/sensibilisation des mères et des pères sur la scolarisation des filles et des garçons, • Célébrer autrement la journée internationale de la femme en partageant des informations sur le climat, en rendant visibles les femmes engagées sur la question de l'eau et du climat, • Etc. 	<p>dans les questions des femmes ou de climat, faitière des organisations paysannes des femmes,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produire et diffuser des informations météo avec des supports audio pour la population rurales (par les radios communautaires, • Intégrer les présidentes des associations féminines et/ou autres membres des bureaux dans les dispositifs de diffusion des informations sur l'eau et le climat, • Créer un groupe WhatsApp pour les présidentes des associations des femmes dans les communes pour diffuser les informations sur l'eau et le climat auprès des femmes, • Former les femmes du RBFPEA sur les questions de changement climatique, • Former les femmes du secteur de l'environnement et du climat sur le leadership féminin • Prioriser l'accompagnement des groupements des femmes pour la formalisation des groupements de productions
--	---	--

VI. Elaboration d'un plan d'action et mécanisme de suivi-évaluation

6.1. Elaboration d'un plan d'action

Le présent plan d'action est proposé pour une durée de trois (03) ans de 2023 à 2025

Axes stratégiques	Objectifs	Résultats attendus	Activités	Périodes de réalisation	Niveau de priorité	Responsables	Budget en FCFA
Disponibilité de l'information adaptée à la zone d'études /Appui institutionnel à Météo Bénin	Renforcer la capacité de production et de diffusion des informations de manière locale	La capacité de production et de diffusion des informations sur l'eau et le climat de Météo-Bénin est renforcée	Doter Météo Bénin des outils permettant d'informer de façon quotidienne, les populations de la survenance d'un vent violent	2 ^{ème} trimestre de 2023	Fort	PNE BENIN, METEO-BENIN	PM (à évaluer par les techniciens)
			Rendre disponible les informations météorologiques journalières adaptées aux communes y compris sur les vitesses des vents et en faire une large diffusion	1 ^{er} trimestre 2023	Fort	METEO-BENIN	PM (à évaluer par les techniciens)
			Diffuser les informations de manière locale selon les phénomènes à haut risques de la zone	1 ^{er} trimestre 2023	Fort	Mairies, Services déconcentrés, PNE BENIN, METEO-BENIN	PM (à évaluer par les techniciens)
			Faire des études localisées dans les zones hydrogéologiques difficiles et informer / sensibiliser les populations sur le comportement de la nappe	En 2024	Faible	Mairies, Services déconcentrés, PNE BENIN	6 000 000
Accessibilité de la bonne information/ diffusion de l'information	Créer et rendre fonctionnel un mécanisme de diffusion de l'information sur l'eau et le climat au niveau communal	Une base des données des partenaires pouvant contribuer à la diffusion des informations météorologiques dans toutes les communes est créée	Recenser les principaux acteurs au niveau national et local avec leurs adresses capable de diffuser/relayer la diffusion des informations et organiser un atelier de présentation d'une feuille de route	1 ^{er} trimestre 2023	Fort	PNE-BENIN	10 000 000
			Créer des forums WhatsApp au niveau national, départemental, communal et local intégrant tous les acteurs (ANPC, Réseaux ; ONGs spécialisées en eau, environnement, genre et climat ; femmes leaders des villages, présidentes et/ou	2 ^{ème} trimestre 2023	Fort	PNE BENIN	PM

Axes stratégiques	Objectifs	Résultats attendus	Activités	Périodes de réalisation	Niveau de priorité	Responsables	Budget en FCFA
			secrétaires des groupements de femmes, présidents des Unions communales de producteurs, radios communautaires+ Crieurs publics)				
			Créer des clubs de diffusion de l'information par les audio en langues nationales	2 ^{ème} trimestre 2023	Fort	Mairies, Services déconcentrés, PNE BENIN, METEO-BENIN	PM (évaluer sur la base de documents techniques)
			Créer des clubs CPN (Connaitre et Protéger la Nature) au niveau des villages (initiatives qui existe déjà dans certaines localités du Bénin	4 ^{ème} trimestre 2023	Faible	PNE-BENIN et Mairies	PM
			Intégrer les enseignantes et certains fonctionnaires résidants dans les localités de démonstration dans les groupes WhatsApp pour la diffusion de l'information sur l'eau et le climat	3 ^{ème} trimestre 2023	Moyen	PNE-BENIN et Mairies	PM
			Animer un atelier de présentation d'une feuille de route de diffusion des informations sur l'eau et le climat	4 ^{ème} trimestre 2023	Fort	PNE-BENIN et Mairies	PM
			Nouer un partenariat avec les radios communautaires pour la diffusion régulière des informations sur l'eau et le climat	1 ^{er} trimestre 2023	Fort	PNE-BENIN et METEO-BENIN/ Communes	PM
		Un mécanisme de diffusion de l'information sur l'eau et le climat est fonctionnel	Renforcer les capacités de tous les acteurs identifiés sur l'importance de l'accès des femmes à l'information sur l'eau, le climat et sur le mode opératoire de la diffusion des informations (fréquence de diffusion, les paramètres concernés, les alertes, etc.)	2 ^{ème} trimestre 2023 et en 2024	Fort	PNE-BENIN	PM

Axes stratégiques	Objectifs	Résultats attendus	Activités	Périodes de réalisation	Niveau de priorité	Responsables	Budget en FCFA
		au niveau communal	Animer des clubs de diffusion de l'information par les audio en langues nationales	1 ^{er} trimestre 2023	Fort	METO BENIN/Radios Communautaires	3 000 000
			Animer des clubs CPN (Connaitre et Protéger la Nature) au niveau des villages (initiatives qui existe déjà dans certaines localités du Bénin	4 ^{ème} trimestre 2023	Faible	PNE-BENIN et ONGs	3 000 000
			Former les journalistes des radios communautaires sur les informations météorologiques et le genre	1 ^{er} trimestre 2023 et 4 ^{ème} trimestre 2024	Fort	PNE BENIN/METEO-BENIN	3 000 000
			Renforcer les capacités des mairies à budgétiser les actions de sensibilisation sur l'eau et le climat dans les budgets communaux	4 ^{ème} trimestre 2023	Faible	PNE-BENIN et Mairies	2 000 000
Dynamisation du SAP communautaire	Rendre fonctionnel le SAP Communautaire au niveau village	Le SAP communautaire est fonctionnel au niveau village	Former les points focaux ANPC communaux sur leur rôle et responsabilité en matière de diffusion et à la compréhension des messages d'alerte précoce	2 ^{ème} trimestre 2023 en 2025	Fort	Mairies, PNE BENIN, METEO-BENIN, DG-Eau et ANPC	6 000 000
			Former le noyau (parties prenantes identifiées au niveau local) du SAP communautaire leur rôle, responsabilité, SAP, information climatique, genre et le mode de diffusion	4 ^{ème} trimestre 2023	Faible	PNE-BENIN/DG-Eau	2 000 000
			Créer des messages audios sur les informations climatiques pour les populations non alphabétisées	1 ^{er} trimestre 2023	Fort	METEO-BENIN/Radios communautaires	1 000 000
			Renforcer les initiatives en matière d'information audio en langues locales (initiative privée qui existe déjà) à Copargo	1 ^{er} trimestre 2023	Fort	Mairies/PNE BENIN	500 000

Axes stratégiques	Objectifs	Résultats attendus	Activités	Périodes de réalisation	Niveau de priorité	Responsables	Budget en FCFA
			Former ces acteurs sur la remontée de l'information/transmission sur les signes avant-coureurs qui permettent d'alerter les autorités sur la manifestation d'un phénomène de CC (Mécanisme de remontée de l'information),	4 ^{ème} trimestre 2023 et en 2025	Faible	PNE-BENIN et Mairies	2 000 000
Renforcer le leadership des femmes du secteur de l'eau, de l'environnement et du Climat sur le changement climatique	Promouvoir le leadership climatique des femmes	Un cadre d'échange et de plaidoirie sur le leadership climatique des femmes est créé	Former les femmes du réseau RBFPEA, celles du MCVDD et celles des ONG œuvrant sur les questions de CC, sur l'information sur l'eau et le CC	1 ^{er} trimestre 2024	Moyen	PNE-BENIN, MCVDD, MEM	2 500 000
			Accompagner le RBFPEA et les ONG œuvrant dans l'environnement et le climat à créer un cadre d'échanges et de plaidoirie sur le leadership climatique (organiser des séminaires annuels sur le genre, l'eau et le leadership climatique	2 ^{ème} trimestre 2024	Moyen	PNE-BENIN et ONGs	5 000 000
	Le leadership des groupements et associations des femmes est renforcé	Former les membres des groupements féminins au leadership, l'information sur l'eau et le climat et le développement des initiatives privées en matière de lutte contre les CC	2 ^{ème} trimestre 2024	Moyen	PNE-BENIN et Mairies	2 500 000	
		Former les groupements féminins à l'importance de leur enregistrement	2 ^{ème} trimestre 2024	Faible	PNE-BENIN et Mairies	500 000	
		Accompagner les groupements féminins à l'immatriculation et création de coopérative productrice	2 ^{ème} trimestre 2024	Faible	PNE-BENIN et ONGs	2 000 000	
		Sensibiliser les femmes sur l'importance de suivre les informations à la radio	2 ^{ème} trimestre 2023	Fort	PNE-BENIN et ONGs	1 000 000	

Axes stratégiques	Objectifs	Résultats attendus	Activités	Périodes de réalisation	Niveau de priorité	Responsables	Budget en FCFA
		La masculinité positive et un leadership climatique sensible au genre sont promus	Identifier des hommes leaders qui soutiennent le droit des femmes à l'information pour témoigner des avantages que leurs familles tirent de la liberté de la femme à s'informer	4 ^{ème} trimestre 2024	Moyen	PNE-BENIN et ONGs	1 500 000
			Créer une « école des maris » où les hommes peuvent débattre entre eux sur les questions de genre (planification familiale, scolarisation des enfants, droits à l'information des femmes, entraides familiales entre conjoints, etc.),	2 ^{ème} trimestre 2025	Faible	PNE-BENIN et ONGs	1 500 000
			Sensibiliser les hommes sur l'intérêt des familles que leurs femmes possèdent et utilisent les téléphones librement et écoutent la radio régulièrement	4 ^{ème} trimestre 2023	Fort	PNE-BENIN et ONGs	1 500 000
Partenariat entre Météo Bénin et les autres acteurs pouvant faciliter la diffusion de l'information sur l'eau et l'eau	Renforcer la diffusion de l'information sur l'eau et l'eau au niveau local	Un contrat est signé entre METEO Bénin et les radios de la zone d'intervention	Diffuser en langues locales les informations journalières sur l'eau et le climat				5.000.000
			Animer des émissions interactives sur le rôle des femmes et des hommes dans l'eau et le climat				
		Le RBFPEA et les ONG sont formés sur leurs rôles dans la diffusion de l'information sur l'eau et le climat	Former les membres du RBFPEA et ONG sur les services d'information sur l'eau et le climat et leurs rôles dans la diffusion de l'information sur le climat				10.000.000
			Intégrer les membres du réseau RBFPEA et les ONG dans la liste de diffusion des informations sur l'eau et le climat				
		Une convention entre PNE Bénin et METEO BENIN est signé pour la	Faire une revue annuelle de la production et de la diffusion de l'information sur l'eau et le climat				20.000.000

Axes stratégiques	Objectifs	Résultats attendus	Activités	Périodes de réalisation	Niveau de priorité	Responsables	Budget en FCFA
		revue annuelle conjointe					
Total Budget							88 000 000

6.2. Mécanisme de suivi évaluation

La mise en œuvre du plan de renforcement des capacités s'intégrera dans le cadre général de gestion du projet WACDEP-G. Toutefois, il sera nécessaire de mettre en place une cellule multi acteurs de suivi évaluation pour rendre plus efficace le suivi évaluation des mesures préconisées. Cette cellule de suivi sera composée des structures suivantes :

- Le PNE
- Météo Bénin
- DGEau
- Une radio Communautaire de la zone démonstration du projet
- Mairie de la zone de démonstration du projet
- Représentante des femmes leaders de la zone de démonstration du projet.

La mission de cette cellule de suivi évaluation sera de :

- (i) Participer à la planification annuelle des activités WACDEP-G et valider les priorités de l'année et les indicateurs de résultats ;
- (ii) Suivre trimestriellement l'évolution de mise en œuvre du plan de renforcement des capacités des femmes dans l'accès aux services d'information sur l'eau et le climat ;
- (iii) Echanger des idées /expériences avec les responsables de mise en œuvre du projet en vue de trouver des mesures correctives pouvant permettre une meilleure mise en œuvre du plan

Un rapport trimestriel sera produit sur l'avancement de la mise en œuvre du plan

Une évaluation externe pourra être initiée à la fin du projet.

Conclusion

Dans le cadre de la mise en œuvre de son approche de changement transformatrice de genre, le programme WACDEP-G initie cette mission qui porte sur « l'Évaluation des lacunes et des inégalités de genre qui limitent la participation des femmes et de leurs organisations aux processus de prise de décision et de choix sur l'accès et l'utilisation des services d'information sur l'eau et le climat au Bénin ». L'accès aux informations est discriminatoire entre les hommes et les femmes. Les canaux de diffusion sont peu adaptés et les besoins ne sont pas identiques. Le secteur de démonstration reçoit des informations mais pas selon les phénomènes qui sévissent prioritairement. Des recommandations sont faites pour un accès des hommes et des femmes aux informations et aux messages d'alerte dans la zone de démonstration du projet.

Références bibliographiques

- 1) Agence Nationale de la Protection Civile (ANPC), 2018: Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophe 2019-2030, 121p.
- 2) Agence Nationale de Météorologie du Bénin (Météo Bénin), 2020 :
- 3) GSMA, CONNECTED WOMEN, Rapport 2019 sur les inégalités entre hommes et femmes dans la téléphonie mobile, 64p
- 4) INSAE/MPD : *Principaux Indicateurs Socio Démographiques et Économiques* (RGPH-4, 2013), 2015, 27p
- 5) INSAE/MPD : Enquête Démographique et de Santé 2017-2018, avril 2019, p32
- 6) Laboratoire d'Analyses et de Recherches sur les Dynamiques Economiques et Sociales (LARDES), 2020 : Projet de Résilience au Changement Climatique par la Gestion Intégrée de la Fertilité des sols et la Gestion de l'Eau (PRCC-GIFSE), Université de Parakou, 67p
- 7) Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), 2020 : Plan d'adaptation aux changements climatiques 2021 – 2025, secteur de l'Agriculture, Rapport, 64p
- 8) Ministère de l'Eau (ME), 2015 : Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE), Stratégie d'Opérationnalisation 2016-2020, 122p
- 9) Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD), 2018 : Evaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation dans les secteurs des ressources en Eau, Rapport final, 137p
- 10) Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD), 2019a : Troisième communication du Bénin à la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, 272p.
- 11) Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD), 2019b : Plan National Sécheresse, 171p
Plan d'Action 2020 - 2024 pour la Mise En Place du Cadre National des Services Climatologiques (CNSC) du Benin, 148p.
- 12) Présidence de la République, 2020 : Plan de Contingence National, 94p
- 13) Projet De Renforcement des Capacités en Conception et Analyse des Politiques de Développement (2011) : Rôle et importance des femmes "politique de promotion du genre au Bénin : leurre ou réalité ?" Rapport d'Etude n°018/2011, 20p
- 14) Research Program on Climate Change, Agriculture and Food Security (CCAFS), 2016 : L'impact des services d'information climatique au Sénégal, 8p

ANNEXE

Annexe 1 : Liste des personnes interviewées

N°	Nom et Prénoms	Sexe	Structures	Poste	Adresse
1	Bagnan Moussa Abibou	M	PRCC-GDT	Animateur	96704027
2	Ifonti M'po M'po	M	TFTC	Animateur	61452045
3	Olodo Franck	M	Météo-Bénin	Administrateur	66212021
4	Houssou Juvénal	M	PNE-Bénin	Chargé de Programme	j.houssou@gwppnebenin.org Tél: +229 97 87 31 23
5	Biokou Aurore	F	PNE-Bénin	Chargée de formation	97222748 aughi.07@gmail.com
6	ARAYE Rachel	F	PNE-Bénin	Coordonatrice du projet TFTC	96412516 arayerachel@gmail.com
7	Anato Boris	M	Météo-Bénin	Chef de la Prévision	66431818
8	CodoJyslain	M	ANPC	Collaborateur du Responsable Gestion des risques	94624674
9	PANDA Marcel	M	D-GEau	PF WADECP-G	96969284
10	KAKPI Alassane	M	Mairie de Copargo	Chef-Service du Développement Local et Planification	97380632
11	SARRE Prudence	M	Responsable Eau Copargo	Point Focal (Responsable WASH)	66656664
12	KASSA Clément	M	Mairie Tanguiéta	SADE	67188720
13	HOUADAKPODE Stanislas	M	ATDA Tanguiéta	Chef Cellule Communal	66321007
14	TIMANTI Nathalie	F	Mairie Tanguiéta	Point focal ANPC Point Focal GRC	96551149
15	CAKPO Idelphonse	M	Préfecture Natitingou	Chef Service des Affaires générales	97645085
16	MOUSSA YAYA Issiaka	M	Préfecture Djougou	Secrétaire Général	65324143
17	NAPOUIENA Angèle	F	Comité Local de l'Eau (CLE) Tanguiéta	Présidente	97240403

N°	Nom et Prénoms	Sexe	Structures	Poste	Adresse
18	KPAOU Gramane	M	Producteur	Président	
19	BONI Tchansi	M	Elu local Tanguiéta	CQ Porka	
20	BANGANA Louis	M	Maraicher	Président	66669129
21	HAMAN Amadou	M	Eleveur	Président	96245958
22	BAH LIMAM Rahamaïni	M	Riziculteur	Président	97190381
23	BAH LIMAM Amadou Farid	M	ONG SOS Savane (Pisciculture)	Directeur Exécutif	96679159
24	DOSSOU Martial	M	DGEau	Point Focal	95050566
25	TOSSOU Gildas	M	DGEau	Chef Service Ressources en eau et Prévision des Risques	
26	KOSSOHOU Philippe	M	MCVDD	Agent DSI	95343013
27	GONCHI Souradjou	M	Association des pêcheurs « FABA » (Tanguiéta)	Président	96245958
28	ADJIBI Mouminatou	F	RBFPEA	Présidente	66070073
29	Tania GBENOU	F	ONG GEOM@D	Animatrice	67373087
30	Arielle KOUKOUDOU	F	ONG SOS Biodiversity	Chargée des ressources humaines et des relations extérieures	91642007
31	Ruth Elisée HOUAITO AFFO	F	ONG CIDEV-Benin	Chargée de la Communication et de la formation	61036683
32	Kawsaar SYLLAALADJIBONI	F	Réseau du Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau	Membre, responsable du programme GREEN AMAZONE	97684896
33	Daniel DAGNON	M	Réseau du Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau	Membre, responsable du programme GREEN AMAZONE	69849073

Annexe 2 : Liste des Focus groupe organisés

N°	Associations/Groupements	Lieux	Effectifs	Contact du Responsable
----	--------------------------	-------	-----------	------------------------

1	Association des transformatrices de céréales (riz, soja maïs)	Pendougou - Copargo	05	96704027 (M. Bagnan, n° de l'animateur Copargo)
2	Association Lakarikadim des riziculteurs	Katabam - Copargo	08	Moussa Soumanou Voir Animateur
3	Association des transformatrices de céréales (riz, soja maïs)	Tchoutchou - Copargo	10	96704027 (M. Bagnan, n° de l'animateur Copargo)
4	Association des hommes agriculteurs de Tchoutchoubou	Tchoutchou - Copargo	10	96704027 (M. Bagnan, n° de l'animateur Copargo)
5	Association des transformatrices de céréales (riz, soja maïs)	Copargo- village Pabégou	05	96704027 (M. Bagnan, n° de l'animateur Copargo)
6	Association des maraîchères	Tanguiéta - Tchoutchoubou	04	61452045 (M. Ifonti, n° de l'animateur Tanguiéta)
7	Association des composteurs	Tanguiéta	04	BekouaneDrustile
8	Association des transformatrices de céréales (riz, soja maïs)	Tanguiéta	04	96975299 (Mme Sylvie OUOSSA)
TOTAL			50	